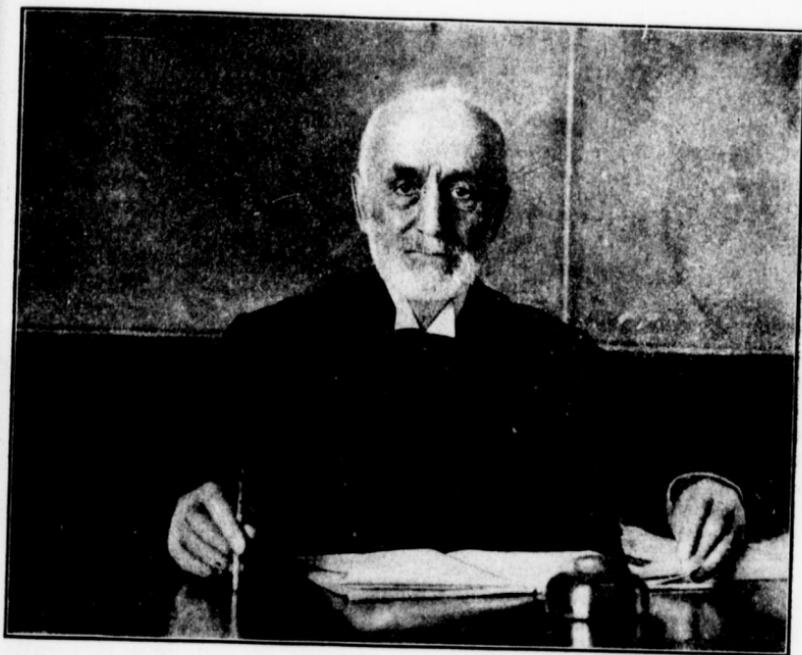

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION



(D'après une peinture de Charles Gill)

FEU M. J.-O. CASSEGRAIN

Décédé à Montréal, le 15 de février 1920 à l'âge de 83 ans, après avoir consacré soixante années à l'enseignement.—(Voir notice ci-contre).

J.-O. CASSEGRAIN

Le 15 février 1920, dans sa 83^e année, est décédé M. J.-O. Cassegrain, professeur en retraite. Avec M. Cassegrain est disparu l'une des plus nobles figures du corps enseignant canadien. Il représentait noblement cette ancienne lignée de nos vieux éducateurs dont la vie était synonyme de probité, d'honneur, de dévouement, de modestie et de piété. Il fut professeur à l'École normale Jacques-Cartier de 1866 à 1917, soit 51 années durant. Avant son entrée comme élève-instituteur à l'École normale J. C., M. Cassegrain avait enseigné à Granby (comté de Shefford), pendant deux ans, à Saint-Georges (comté d'Iberville) pendant trois ans, et à Farnham-Ouest (comté de Missisquoi) pendant un an. Après sa sortie de l'École normale, il dirigea l'Académie Sainte-Marie, de Montréal, pendant un an et demi, alors qu'il fut nommé professeur à l'École normale Jacques-Cartier (2 janvier 1866), poste qu'il occupa pendant plus d'un demi-siècle.

Durant sa longue et fructueuse carrière, M. Cassegrain a donné partout et toujours l'exemple de la plus parfaite honorabilité professionnelle, et il a été un chrétien et un citoyen irréprochable. Ce fut un professeur, au vrai sens du mot. A une érudition solide, il joignait le don de la méthode. Ses anciens élèves ont conservé un excellent souvenir de ce maître véritable, qui fut un modeste, comme tous les hommes de réel mérite.

M. Cassegrain fut un studieux : ce qui lui permit d'acquérir de vastes et solides connaissances. Aussi ses classes étaient-elles très intéressantes et très instructives. Ce fut aussi un travailleur : c'est lui qui dirigea le *Journal de l'Instruction publique* (2^e série), publié à Montréal de 1881 à 1897. Il traduisit aussi de l'anglais plusieurs ouvrages, dont les "Grandes lignes de l'Histoire du Canada", Montréal 1894.

M. Cassegrain fit partie de plusieurs bureaux d'examen : Bureau des examinateurs catholiques de Québec ; Bureau des aspirants à l'étude de la Pharmacie ; Bureau des aspirants à l'étude de la Médecine.

Chrétien convaincu, catholique fervent, M. Cassegrain se préparait depuis longtemps à paraître devant le Souverain Juge. Sa mort fut l'écho de sa vie : il rendit sa belle âme à Dieu, après l'avoir munie des secours de la Religion.

Nous déposons sur sa tombe l'hommage sincère de notre amitié et de notre admiration.

C.-J. MAGNAN.

PÉDAGOGIE

LE RECRUTÈMENT DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTEURICES

LA QUESTION DES TRAITEMENTS

Dans quelques semaines, toutes les commissions scolaires catholiques de la province de Québec devront s'occuper de l'importante question du recrutement du personnel enseignant pour l'année scolaire 1920-21. Tous les instituteurs ou toutes les institutrices de telle municipalité seront-ils engagés pour une autre année, ou quelques-uns seront-ils remerciés de leurs services pour des raisons valables ? Dans ce cas, par qui seront remplacés ceux et celles que l'on aura congédiés après délibérations sérieuses ? par qui seront remplacés ceux et celles qui espèrent trouver mieux ailleurs ou quittent l'enseignement ?

Les commissaires doivent d'abord s'assurer du mérite réel des titulaires de leurs écoles, afin de ne pas renvoyer à la légère un bon maître ou une bonne maîtresse d'école. Rendre justice au personnel enseignant en appréciant à sa valeur la compétence, le zèle et le succès de chaque instituteur et de chaque institutrice, voilà le premier devoir à remplir, avant de procéder aux engagements pour la prochaine année scolaire. Aux instituteurs et aux institutrices qui remplissent leur tâche d'une façon irréprochable, on ne saurait jamais payer assez cher. De tels éducateurs méritent un traitement généreux et non un salaire de famine. Et afin d'attirer dans l'enseignement des jeunes gens bien préparés pour combler les vides, il importe au premier chef d'offrir un traitement initial suffisant, sans quoi, la *crise du personnel enseignant* va se produire à brève échéance. Dans notre dernier rapport au Surintendant de l'Instruction publique, nous disions : "Le temps est arrivé où le traitement minimum des institutrices ne devrait pas être inférieur à \$300 (pour les écoles rurales). Et si l'on veut rendre l'école primaire de plus en plus efficace, il faudra nécessairement établir une différence dans les traitements en tenant compte du degré du diplôme (1)."

En 1918-19, il y avait encore 2619 institutrices qui ne recevaient que de \$150 à \$200. En ne payant que 15, 17 ou 18 piastres par mois, les commissaires d'écoles commettent une erreur profonde. Ce sont ces salaires pitoyables qui sont la cause principale du changement fréquent des institutrices, qui sont constamment à la recherche d'une municipalité assez intelligente et assez généreuse pour payer au moins \$25, \$30

(1) Rapport de l'Inspecteur général catholique qui se trouve à la page 243 et suivantes du "Rapport du Surintendant de l'Instruction publique", pour 1918-19.

par mois. Ce traitement pourvoit strictement à la pension et aux frais d'habillement.

Le régime des petits salaires devra cesser, sans quoi les commissions scolaires ne pourront plus participer aux allocations spéciales du Gouvernement concernant le minimum de traitement. A la dernière session de la Législature (1) on a élevé le minimum des salaires pour avoir droit aux subventions de \$125,000, \$60,000 et \$10,000. Ces minimums sont désormais fixés à \$175.00, \$200.00, \$225.00 et \$250.00. Aussi, à l'avenir, seules les municipalités scolaires qui paieront *au moins* \$250 à toutes leurs institutrices, recevront les quatre primes. Mais ces minimums sont encore bien modestes..

Heureusement que quelques commissions scolaires abandonnent généreusement la vieille routine en fixant à \$300 le minimum de traitement à la campagne. Dans les villes le salaire minimum est ordinairement de \$400 : c'est celui que la commission scolaire de Québec a fixé à sa séance du 1er mars 1920. A la même réunion, le maximum du traitement des institutrices laïques a été fixé à \$600 ; l'augmentation annuelle est de \$50. La commission scolaire catholique de Montréal, qui paie déjà des traitements relativement élevés aux institutrices, est sur le point d'élever ces traitements qui ne répondent plus au coût actuel de la vie.

La même commission scolaire, à la dernière session de la Législature, a fait amender sa charte afin de prélever une taxe spéciale pour augmenter les traitements de ses institutrices et de ses instituteurs. Nous formons des vœux pour que ces derniers soient généreusement traités, afin qu'ils puissent se mettre tout entier à leur tâche. Il importe que les éducateurs vivent dans le calme, loin des disputes qui énervent et qui sont de nature à nuire à l'autorité du maître.

La commission scolaire catholique de Québec, nous l'avons signalé plus haut, a hardiment rompu avec toute mesquine routine, en décidant, le 1er mars dernier : 1o de donner à tous les instituteurs et à toutes les institutrices (religieux et laïques) enseignant dans ses écoles, un bonus de \$100 ; 2o de fixer le salaire minimum des instituteurs laïques à \$800 et celui des institutrices à \$400 ; 3o de porter l'augmentation annuelle à \$100 au lieu de \$50 ; 4o d'accorder le salaire maximum de \$1500 à tous les instituteurs laïques de sept années d'expérience ; 5o d'accorder aux instituteurs religieux, y compris les directeurs, une augmentation de \$100 ; 6o d'accorder aux institutrices religieuses, y compris les directrices, une augmentation de \$50 ; 7o d'accorder aux deux plus anciens instituteurs laïques sous le contrôle de la commission scolaire de Québec, un bonus de \$300.

Voilà un bel exemple, et les commissaires d'écoles de Québec méritent des félicitations.

(1) Voir dans une autre page l'annonce officielle.

Les généreux exemples de Québec et de Montréal doivent encourager les commissions scolaires des petites villes et des campagnes à entrer résolument dans la voie du progrès.

Toutes les classes de la société, depuis quelques années, ont vu leurs revenus s'élever en proportion de la hausse du coût de la vie. Seuls, les éducateurs, ceux à qui l'on confie la formation de l'enfance et de la jeunesse ; ceux sur qui repose la lourde tâche de préparer l'avenir du pays, se voient refuser un traitement juste et raisonnable.

Mais nous avons confiance que le noble exemple donné par plusieurs commissions scolaires portera ses fruits, que les engagements des maîtres et des maîtresses pour 1920-21 seront marqués au coin de la justice et de la générosité. Et cette justice, et cette générosité doivent s'étendre aux congréganistes comme aux laïques. Les Sœurs et les Frères enseignants, comme les instituteurs laïques, sont soumis à l'élévation du coût de la vie. Ils doivent, en plus, soutenir des noviciats et des maisons de retraite pour les maîtres invalides ou hors d'âge, et cela exclusivement à même leurs modiques ressources.

Les commissions scolaires doivent donc envelopper d'une commune sympathie et les laïques et les congréganistes qui se dévouent à l'œuvre de l'éducation.

C.-J. MAGNAN.

LES RÉCOMPENSES ET LES PUNITIONS A SAINT-CYR

Mme de Maintenon ne nous dit point quelles étaient, à Saint-Cyr, les formes des récompenses. Nous voyons seulement dans ses lettres qu'on y donnait des prix, et qu'elle s'en occupait comme de tout le reste ; nous y voyons aussi qu'une bonne parole venant d'elle était reçue comme un des plus grands témoignages de satisfaction. Au contraire, elle s'entend beaucoup sur ce qui touche les réprimandes et les corrections. Elle n'aimait ni le fouet, ni les punitions violentes ; bien qu'elle n'en défendît pas absolument l'usage, c'est la conscience qu'elle visait.

Même sous cette forme intelligente, elle redoutait et prévenait les excès. Ses indications à cet égard sont dignes de remarque. Les punitions, pour être utiles, ne doivent être ni multipliées, ni infligées sur le coup ; il importe d'y bien considérer les circonstances, la disposition du moment, le fond du caractère ; il y a des jours malheureux, où la maîtresse n'est pas préparée à punir, car il y faut de la réflexion ; où l'enfant n'est pas préparé à recevoir la punition, car il faut le sentiment de la faute. Il est indispensable de savoir attendre et compter avec le temps, et il ne suffit pas d'être juste, il faut être bon.

Patience, vigilance, douceur, Mme de Maintenon voudrait faire graver ces trois mots sur les portes de toutes les cellules. Elle croyait

surtout à l'efficacité de la bonté. "Vous parlez, dit-elle, à vos enfants, avec une sécheresse, un chagrin, une brusquerie qui vous fermera tous les cœurs ; elles doivent savoir que vous les aimez, que vous êtes fâchée de leurs fautes pour leur propre intérêt, et que vous êtes pleine d'espérance qu'elles se corrigeront." Enfin, dans ces procédés de justice sympathique, elle exigeait encore quelque chose de plus : le discernement. Pour les unes, un regard suffira ; pour les autres, un mot ; pour celle-ci, la réprimande publique ; pour celle-là, une conversation particulière.

GRÉARD.

QUESTION DE PÉDAGOGIE

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS (suite) (1)

Penser français vigoureusement, voilà donc le but. Il suit de là que tout ce qui, dans l'enseignement, nuit à la maîtrise de la langue maternelle est, par le fait même, antipédagogique. C'est limiter d'avance le développement intellectuel d'un enfant que de lui imposer, dès le début, l'étude simultanée de deux langues différentes. C'est brouiller à jamais ses idées que de vouloir faire de lui un parfait bilingue, de lui faire étudier, par exemple, le français le matin et l'anglais le soir ; l'histoire en français et l'arithmétique ou la tenue de livres en anglais. Cet enfant ne saura jamais parfaitement ni une langue ni l'autre, il trouvera un mot anglais quand il cherchera un mot français, et se contentera d'équivalents. Toute une section de langue française sera pour lui *terra ignota* et sa correspondance, boiteuse et incorrecte, aura besoin d'être traduite pour être intelligible. C'est condamner un enfant à la médiocrité que de lui faire parler anglais par sa bonne quand on le destine aux études françaises, ou de faire faire un cours classique anglais à un fils de Français. Jamais de telles absurdités pédagogiques ne donneront ces produits supérieurs qu'on appelle un artiste, un penseur, un écrivain. Non, plus il y aura d'unité dans les études, plus elles porteront de fruits. A capacités égales, l'enfant qui réussira le mieux, qui montera le plus haut, c'est celui qui, apprenant en famille à bien parler sa langue, apprendra à l'école à bien l'écrire, qui approfondira ses secrets par l'étude des classiques anciens, et s'exercera sans cesse au maniement de ses formes indéfiniment variées.

Mais alors, direz-vous, nous voilà condamnés à rester toujours, au moins dans le domaine des biens matériels, dans une infériorité résignée ? Nous resterons français mais nous réussirons comme les Français : peuple de nobles cœurs, de beaux esprits, peut-être ; mais aussi peuple de ventres creux !

(1) Voir *l'Enseignement primaire* de février 1920

— Cela n'est pas évident. Le Canadien français qui aura développé ses qualités naturelles et qui, ensuite, s'appliquera aux affaires paraît fort bien outillé pour réussir. Tout un ensemble de faits récents est en train de le démontrer. Si, dans le passé, nos hommes de profession n'ont pas monté bien haut, ce n'est pas parce qu'ils avaient fait des études classiques ; c'est parce qu'un trop grand nombre d'entre eux ont peu ou mal travaillé par la suite. En dépit des préjugés contraires, il appert de plus en plus, en France comme ici, qu'un bon cours classique est une excellente préparation à la carrière des affaires. Assurément, un bachelier ne peut pas, sans transition, passer du collège à la banque. Mais une initiation rapide le mettra vite en mesure, s'il a des aptitudes, de monter plus haut, d'aller plus loin, de donner un rendement plus considérable que ceux qui n'auront pas eu cette formation. On peut en dire autant, proportions gardées, du cours élémentaire préparatoire au cours classique. Ce qui importe, ce n'est pas que l'élève en sorte au courant des opérations de la banque de Montréal ou de la comptabilité de monsieur Z ; c'est qu'il puisse en peu de temps saisir la routine des maisons d'affaires, où on l'emploiera.

Plus il sera friand d'idées claires et de situations limpides, plus il aura chance d'y réussir et de rendre de grands services.

Il va sans dire que des études faites selon les saines méthodes de la pédagogie française n'excluent ni l'anglais, ni les sciences commerciales. Elles leur laissent une place, mais la seconde. Pour un petit Français, même au Canada, l'anglais n'est jamais l'essentiel. Le français doit être la langue unique d'abord, la langue principale toujours. Les études finies au moment de la spécialisation, quelques mois de pratique dans un milieu exclusivement anglais suffiront à vos enfants pour leur faire connaître suffisamment cet idiôme. Ils ne passeront peut-être pas pour des Anglais d'origine, mais ils sauront écrire la langue anglaise, ils la parleront avec facilité. C'est un fait que l'expérience a déjà suffisamment démontré.

N'est-il pas étrange que ces données de bons sens soient déjà si méconnues au Canada ? Il se trouve, en effet, que nos plus bruyants réformateurs en éducation, délaissant les méthodes françaises traditionnelles, veulent nous doter d'un système très sujet à caution, très décrié, le système américain. L'éducation pratique, c'est-à-dire confinée aux sciences du commerce et de l'industrie, voilà ce qu'on prône comme l'idéal pour des descendants de Français. On ne semble pas se douter que ce qui manque le plus à nos jeunes gens des classes commerciales, c'est la connaissance du français. Sur cinq d'entre eux vous en trouverez facilement trois ou quatre que l'anglais n'embarrassera pas longtemps, mais vous n'en trouverez pas deux qui pourraient convenablement correspondre avec des maisons de France. Les Français s'en plaignent assez. Même chez nos illustres avocats et chez nos honorables députés, même chez les protagonistes de l'enseignement moderne

et chez nos représentants à l'étranger, combien qui ne se tirent d'embaras qu'à l'aide d'une secrétaire formée dans quelque pensionnat tenu par des religieuses !

La correspondance française est pitoyable chez nous ; les annonces, les prospectus, les catalogues français sont ordinairement rédigés en une langue détestable, sans goût et sans spontanéité ; des Canadiens français, honteux de si mal savoir leur langue, n'écrivent qu'en anglais ; et l'on prétend que la réforme pressante, c'est d'introduire dans nos écoles françaises la tenue des livres en anglais, l'arithmétique en anglais et la conversation anglaise. Il est temps de s'aviser que c'est surtout le français qui est en souffrance dans nos écoles et nos collèges commerciaux. Et la situation va de mal en pis. Les directeurs des collèges classiques se plaignent que les élèves leur arrivent de moins en moins préparés, depuis que certains bonshommes chargent les programmes de presque toutes les matières qui trouvent place dans une encyclopédie.

Ayons donc le courage de consulter nos aptitudes et de reconnaître nos succès, sans nous laisser éblouir par tout ce qui n'est pas de chez nous. C'est une mentalité de coloniaux qui nous fait trouver meilleur tout ce que font les autres. Nous méritons, bien plus que les Français, les cinq-glants reproches que M. René Doumic faisait naguère à ses compatriotes :

“Nous avons pris dans la bataille intellectuelle, une attitude humiliée de vaincus. L'esprit français avait perdu cette confiance en lui-même, nécessaire à qui veut que les autres aient confiance en lui. Il oubliait que sa mission traditionnelle est de marcher en avant et qu'on a peine à le reconnaître dans le rôle effacé et timide d'esprit à la suite. . . . Il y a un courage intellectuel qui consiste à être soi-même et à défendre la forme d'esprit qu'on a reçue de la tradition. Nous pouvons bien avoir ce courage-là.”

Ne craignons donc pas d'adopter un programme d'études parfaitement rationnel. Ayons égard aux besoins du milieu, aux nécessités du moment, mais ne poussons pas le souci de l'utilitarisme jusqu'à sacrifier notre caractère de Français. Que nos enfants apprennent d'abord leur langue, qu'ils se rendent capables de s'en servir dans tous les domaines, dans tous les pays. Qu'on n'ait pas cet empressement maladif à spécialiser dans le commerce tous les enfants, même les fils de cultivateurs. D'ions-nous des vendeurs de recettes pour le succès rapide et des conseillers de raccourcis en éducation. Les enfants d'aujourd'hui sont comme ceux d'autrefois : ils apprennent lentement, ils doivent répéter beaucoup ; ils ne peuvent pas savoir à quinze ans ce que vous n'avez appris, vous, qu'à trente et quarante ans. Ayons le culte de la formation générale, du développement normal des facultés. C'est la culture française par excellence, c'est la plus humaine de toutes les formations.

ADÉLARD DUGRÉ, S. J.

A LA POURSUITE DE LA SUPÉRIORITÉ PAR LE TRAVAIL MÉTHODIQUE

LETTRE A UN JEUNE INSTITUTEUR

(Pour l'Enseignement primaire)

(suite)

MANIÈRE PRATIQUE DE TRAVAILLER

Que de beaux talents gaspillés, que de riches énergies dépensées en pure perte, faute de savoir faire ! Qui veut travailler avec succès doit savoir conserver, augmenter, ménager et canaliser ses forces pour les exploiter habilement et leur faire rendre cent pour un. Avec une pointe de paradoxe, j'oserais dire qu'il doit, avec le minimum d'effort, produire le maximum de rendement. Loin de moi, pourtant, l'intention de prêcher l'horreur de l'effort ou de verser dans l'utilitarisme. Bien au contraire, je préconise l'effort soutenu, continu. Je veux uniquement proscrire le gaspillage des ressources, afin que toutes les sueurs du travailleur soient pleinement fécondes. Or, pour cela, il faut savoir travailler.

La manière pratique de travailler avec succès demande un *but précis* qu'on poursuit avec *ordre et esprit de suite* (1).

BUT PRÉCIS. "Mon but, me direz-vous, c'est la supériorité, la compétence professionnelle." Oui, sans doute, mais c'est là votre but final. Vous n'y arriverez pas d'un bond. Avant de parvenir à cette fin dernière, — dernière dans la question qui nous occupe, — vous devez tendre à des fins plus prochaines qui seront comme autant de moyens pour vous y conduire. Si, par exemple, je veux aller de Montréal à Rome, je me rendrai d'abord à New York, puis au Havre, à Paris et à Turin pour arriver enfin à la ville éternelle. Ce sont là autant d'étapes sur ma route qui se trouvent, les unes par rapport aux autres, comme autant de fins et de moyens. Pour atteindre la supériorité, il vous faudra parcourir un chemin assez long. Quel sera votre but immédiat ? Où dirigerez-vous vos premiers pas ? Que devez-vous vous proposer de faire avant tout ? Les yeux toujours fixés sur votre idéal, vous avez besoin d'un but prochain, aux contours bien accusés, vers lequel convergeront vos aspirations et vos efforts et qui sera comme votre première étape dans la poursuite de la supériorité. N'oubliez pas que, si votre idéal est étincelant de noblesse et de beauté, votre premier but sera, au contraire, une œuvre terre à terre. Le premier pas vers la grandeur est le plus souvent un acte prosaïque, fastidieux, mais il faut savoir marcher quand même. L'artiste célèbre, qui nous ravit par ses tableaux admirables, a dû faire le travail très matériel de préparer ses pincesaux et d'étendre sur sa palette des couleurs variées. Le grand écrivain, qui veut produire un chef-d'œuvre, doit faire le geste banal de saisir sa plume magique pour la plonger dans le creuset d'où sortiront tant de pages immortelles. Quel que soit votre but immédiat, ce qui importe c'est qu'il ne soit pas une chose vague et générale, mais une tâche nette et particulière ; ce qui importe c'est qu'il vous soit connu dans le détail afin que vous puissiez le poursuivre d'une manière pratique. Le but précis et bien délimité unifie le travail et empêche l'attention de s'émettre et les forces de s'éparpiller et de se perdre.

Dans le champ d'étude de l'instituteur, trois buts se présentent naturellement à notre considération : la classe, la culture personnelle obligatoire et la spécialisation. Ajoutons la publication d'un ouvrage.

1. *Classe.* Votre première visée doit être de faire votre classe avec perfection. Le devoir avant tout. Il ne vous est pas loisible de négliger vos cours, sous prétexte de culture

(1) VUILLERMET, La mission de la jeunesse contemporaine, p. 341.

personnelle. Mettez donc toute votre bonne volonté, toute votre âme à vous acquitter de cette tâche. Préparez toujours votre classe. Si, dans les commencements, il faut pour cela consacrer tout votre temps, eh bien ! mettez-y tout votre temps. Puis, faites a classe de manière à la rendre intéressante et fructueuse. Que votre en eignement soit concret, rationnel, gradué, lu inieux, vivant et pratique. Rappelez-vous toujours, comme vos maîtres vous l'ont répété à satiété, que vous n'êtes pas simplement instituteur, mais aussi et surtout éducateur. Vous devez élever l'enfant, *le rendre tel qu'il doit être*, développer toutes ses facultés, former son esprit plutôt que le meubler, lui donner du caractère au lieu d'en faire un automate, en un mot le préparer à la vie pleine : spirituelle et temporelle. A cette fin, ayez présent à l'esprit ce double principe : *Le maître doit prendre les enfants tels qu'ils sont et savoir s'adapter à chacun d'entre eux.—L'éducation se fait moins par l'action du maître que par l'application personnelle de l'élève.* Fort de cette persuasion, attachez-vous à intéresser vos élèves, à provoquer leur activité, leur coopération, à leur infuser de solides convictions et à leur faire prendre de bonnes habitudes. Ouvrez leur esprit à la pensée personnelle, inspirez-leur le goût du travail, apprenez-leur à étudier et à apprendre, donnez-leur de l'initiative et de l'énergie. Votre savoir faire, joint à votre savoir, vous donnera de l'ascendant sur les esprits et les cœurs. Vos classes seront un tête-à-tête ou plutôt un cœur-à-cœur avec vos élèves, car si, comme le dit Mgr Dupanloup, "l'éducation est une œuvre d'autorité et de respect," elle est aussi une œuvre de tact et d'amour.

2. *Culture personnelle obligatoire.* A part la première année,—ou seulement les premiers mois de la première année,—le jeune maître, tout en se dévouant consciencieusement à ses classes, peut trouver d'ordinaire une heure au moins, par jour, à consacrer à sa culture personnelle. Je ne dis rien des jours de congé ni des grandes vacances. . . . Et alors, quel but se proposera-t-il ? Celui qui ne possède que le diplôme intermédiaire pourrait fort bien se préparer au brevet supérieur. Le principal est d'avoir un but précis. Or, le but est déjà tout indiqué. L'instituteur a besoin d'une culture générale et d'une culture spéciale.

Qu'il ait besoin d'une *culture spéciale*, cela ne fait doute pour personne. Cependant, il ne sera pas inutile de le lui rappeler. Le maître d'école, pour être à la hauteur de sa tâche, doit posséder une bonne culture professionnelle à la fois scientifique et pédagogique, c'est-à-dire une connaissance approfondie des matières à enseigner et la maîtrise des meilleures méthodes d'enseignement. (1). Par conséquent entretenir, approfondir et développer les connaissances acquises à l'École normale, tel sera le but immédiat du jeune instituteur. Vous me dites que vous relisez de temps en temps vos manuels afin d'en retenir la substance. Voilà qui est bien, sans doute, mais est-ce vraiment assez ? N'est-ce pas plutôt le moins que vous puissiez raisonnablement faire ? Pour acquérir la compétence, vous devez combler les lacunes inévitables de vos premières études et en fortifier les points faibles. Il ne suffit donc pas d'entretenir ce que vous avez appris. Il vous faut encore approfondir ces connaissances par la réflexion méditative et les développer par le recours aux livres et aux revues qui traitent avec ampleur tout ce que les manuels ne peuvent qu'indiquer ou effleurer. Livrez-vous donc à cette culture indispensable à votre profession en acquérant d'abord toutes les notions qui doivent vous servir immédiatement dans vos fonctions quotidiennes d'instituteur et en remettant à plus tard l'acquisition de celles qui sont moins nécessaires.

Ne soyez pas toutefois de ces esprits étroits qui ne veulent étudier que ce qui est pour eux d'une utilité pratique immédiate. Adonnez-vous aussi à votre *culture générale*. Celle-ci consiste en partie dans cette foule de notions plus ou moins sommaires mais précises et solides, directrices et fécondes, sur les sciences, les lettres, les arts, l'histoire, la politique, etc., qui nous permettent d'être des hommes de notre temps ; mais elle désigne surtout la puissance et la souplesse qu'il convient de donner à nos facultés intellectuelles pour en faire des instruments merveilleux de sagacité et d'assimilation. Toute culture spéciale, obligatoire ou facultative,

(1) C.-J. MAGNAN, La Compétence professionnelle, dans *le Devoir*, samedi 8 mars, p. 12, et dans *l'Enseignement primaire* d'avril 1919.

tative, postule et suppose cette préparation générale sur laquelle elle se greffe et qui lui communique vitalité et splendeur. La compétence véritable est à ce prix. La spécialisation est bonne, mais à la condition d'avoir une base d'autant plus solide que la division du travail est plus complète (1). Si la culture générale convient à tous, elle est nécessaire d'une manière particulière aux spécialistes, car elle leur permet de descendre des hauteurs de leurs études habituelles pour prendre contact avec les multiples réalités de la vie, ou, mieux encore, elle leur permet de s'élever au-dessus des vues unilatérales de leur spécialité et de porter sur une foule d'événements et de choses un jugement plein d'assurance et de justesse.

Cantonné, comme vous êtes, dans l'enseignement primaire, vous pouvez facilement mener de front votre culture générale et votre culture professionnelle, puisque celle-ci, sauf en ce qui regarde les méthodes et procédés pédagogiques, coïncide pour une large part avec celle-là. Quant à la pédagogie, rappelez-vous que, pour y être compétent, vous avez besoin de profondes connaissances de psychologie et de morale. Il va sans dire qu'en parlant de morale, j'entends celle qui s'appuie sur Dieu—son principe, sa règle et son couronnement—et, partant, reconnaît la mission divine de l'Église.

3. *Spécialisation facultative.* Outre cette culture obligatoire, il est désirable que des instituteurs bien doués se livrent à la spécialisation soit dans une branche de leur savoir professionnel, soit dans une matière qui lui est étrangère. Ici, cependant, il ne faudrait pas se hâter, mais consulter : consulter Dieu par la prière, consulter des hommes sûrs et éclairés, se consulter soi-même par de sérieuses réflexions (2). Considérer d'une part ses aptitudes, ses goûts, ses moyens et, d'autre part, les besoins de l'Église et du pays. Multiples et variées sont les sciences qui peuvent solliciter votre attention, aussi n'osé-je vous dresser une liste des matières abordables à un instituteur ou des simples *desiderata* dans sa profession. Une chose certaine c'est que les spécialistes sont nécessaires dans tous les genres. Ils seront toujours les bienvenus. Pourquoi ne seriez-vous pas, un jour, un pédagogue émérite qui ferait avancer la science ? La méthode intuitive a déjà remplacé avantageusement la vieille leçon de choses. Le procédé phonique a détroné l'ancienne épellation et, à son tour, a été supplanté par la méthode phonétique. Qui sait si, grâce à vos études, ces méthodes ne seront pas un jour perfectionnées, voire même dépassées !

4. *Publication d'un ouvrage.* Celui qui enseigne, ne semble-t-il pas tout désigné pour écrire ? Souvent nous entendons dire : "On écrit trop de nos jours," et c'est très vrai. "Il faut écrire," nous dit-on d'autre part, et c'est encore vrai. Oui, on écrit trop pour ne rien dire ou pour dire ce qu'il faudrait taire. On devrait écrire davantage pour instruire et moraliser. Quand un jeune maître d'école intelligent a passé quelques années dans l'enseignement, ne pourrait-il pas trouver un sujet de livre à écrire, surtout s'il s'est spécialisé dans une science. Il aurait là un but précis qui centraliserait son activité, un stimulant qui le pousserait au travail et lui ferait employer utilement "ces minutes, ces quarts d'heure, que presque tous perdent si sottement sous prétexte que ce n'est point la peine de commencer quelque chose" (3). Ici, je pourrais répéter ce que j'ai dit du choix d'une spécialité : ne vous hâtez pas dans la détermination de votre sujet, mais procédez avec prudence et en connaissance de cause.

* * *

ORDRE. Votre but immédiat une fois fixé, poursuivez-le habilement en dirigeant vers lui toutes vos énergies par un travail ordonné. L'ordre est le bon arrangement, la disposition harmonieuse des choses entre elles. D'une manière plus précise, c'est l'adaptation exacte des choses à leur fin. Plus l'ordre est parfait, mieux les moyens sont disposés en regard de la

(1) P. GAULTIER, 3, La vraie éducation, p. 155.

(2) R. P. VALENTIN-M. BRETON, Du travail et de la méthode, dans *la Revue Dominicaine*, 1918, p. 233.

(3) Payot, L'Éducation de la Volonté, p. 146.

fin et plus grandes sont les possibilités et l'assurance du succès. Pas n'est besoin de m'arrêter à vous décrire la nécessité, la beauté et la fécondité de l'ordre, puisque nous vivons dans un siècle assoiffé d'organisation, de méthode et de synthèse. Qu'il me suffise de vous rappeler que Dieu, la sagesse même, a tout fait avec ordre et que l'ordre qui règne dans l'univers est une des preuves les plus faciles et les plus belles d'une intelligence suprême.

Dans le travail intellectuel, quels sont les moyens à adapter harmonieusement à votre but ? Du temps, des livres et votre travail lui-même (1). Celui qui met de l'ordre dans ses études économise et multiplie ses heures, fait un choix judicieux de livres et travaille avec efficacité. Je vous dois donc quelques mots sur le plan de vie, le choix des livres et la méthode dans le travail.

1. *Plan de vie.* Le travail fécond ne demande pas de l'ordre uniquement au moment où il s'accomplit, il en exige dans toute la vie du travailleur. Un plan de vie est nécessaire. Par conséquent celui qui ne sait pas régler sa vie par un horaire auquel il se soumet avec une exactitude, non pas servile mais intelligente, ne pourra jamais accomplir une besogne sérieuse. En effet, le travail sérieux demande beaucoup de temps. Aussi, pour ne pas perdre le don précieux du temps, réglez-le.

En faisant un plan de vie, ne considérez pas seulement le travail en vue, mais comptez aussi avec votre complexion naturelle et les exigences de la vie. Certaines santés sont plus résistantes que d'autres, puis la capacité de soutenir ou de prolonger l'effort mental n'est pas la même pour tous. Que votre règlement ne soit ni trop chargé, ni trop large. Vous éviterez ainsi le surmenage et la paresse.

Pour utiliser tout votre temps disponible, une habile répartition du travail est nécessaire. Sachez donc bien diviser, distribuer, varier et combiner vos études : les *diviser*, pour ne pas trop entreprendre à la fois ; les *distribuer*, réservant aux belles heures de la journée le travail qui demande une plus grande tension d'esprit et renvoyant aux moments perdus la transcription de notes et d'autres travaux plutôt mécaniques ; les *varier*, afin de ne pas vous fatiguer, un travail étant une distraction par rapport à un autre ; les *combiner* en les coordonnant ou subordonnant, ce qui permet de mener de front plusieurs travaux de longue haleine, tout en ne faisant qu'une chose à la fois. En un mot, un temps pour chaque chose et chaque chose en son temps. Deux ou trois heures tous les jours — un peu plus les jours de vacances, — employés à l'étude sérieuse, conduiront rapidement un homme intelligent à la supériorité pourvu qu'il ait les livres indispensables et une bonne méthode de travail.

2. *Livres.* La pénurie des livres est parfois un véritable obstacle au travail du jeune instituteur. Toutefois, celui qui aime l'étude trouve toujours le moyen de se pourvoir de livres. Avec dix piastres par an vous pourriez vous former une bonne petite bibliothèque. D'ailleurs, si l'ordre règne dans votre vie, vous économiserez peut-être votre argent aussi bien que votre temps. En tout cas, l'ordre doit présider au choix de vos livres, même de ceux que vous vous procurez pour lectures de délassement.

Choisissez les ouvrages qui vous conduiront le plus promptement à votre but. Avant de faire un achat, il serait bon de prendre conseil afin de vous alimenter de livres substantiels et de bonne marque, de livres bien pensés et bien écrits. "Je vous invite, disait un grand écrivain, à ne lire que les ouvrages qui sont depuis longtemps en possession des suffrages du public et dont la réputation n'est point équivoque. . . . Les bons auteurs n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut, ne le recherchent jamais, pensent avec bon sens et s'expriment avec clarté."

Les livres dont vous avez un besoin constant doivent être achetés. Quant aux autres, vous pouvez vous les procurer par emprunt ou par un abonnement à une bibliothèque.

Tels seront vos instruments de travail. Il faudra encore savoir vous en servir. Cet art difficile, c'est la méthode qui vous l'apprendra.

(1) GUIBERT, Les Qualités de l'Éducateur, p. 52.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

Les distributions de prix constituent un excellent moyen d'émulation qui tient en haleine les élèves pendant toute l'année scolaire. La solennité de la cérémonie, la publicité donnée aux noms des lauréats agissent fortement sur les enfants. La pensée de la satisfaction qu'ils éprouveront, eux et leurs parents, en entendant proclamer leurs noms, en se voyant couronner devant tout le monde ; la pensée aussi de la honte qu'ils ressentiront à s'en aller les mains vides, poussent les enfants à bien étudier les leçons, à faire le mieux possible leurs devoirs durant l'année entière, afin de concourir avec plus de chance de succès, le jour de la composition.

Quoi qu'on ait dit, l'émulation bien dirigée est la force vivifiante de l'étude en commun. Est-ce que le penchant à imiter, à égaler et à surpasser, n'est pas la cause même de tout progrès humain ? Si vous n'offrez pas à ces jeunes esprits, peu capables d'abstraction, des motifs palpables de bien travailler et de se bien conduire, vous obtiendrez peu de succès en éducation.

Or, l'expérience est là pour le prouver, la distribution des prix, si elle a été préparée et organisée d'après un règlement sagement conçu, qui récompense l'effort, le travail persévérant, agit activement sur les enfants. Si les élèves savent que les prix sont distribués d'après le calcul des notes de toute l'année, ils fréquenteront régulièrement les classes et éviteront avec soin les absences, afin d'avoir plus de chance d'obtenir ces récompenses.

De plus, cette touchante fête de famille, qui a lieu en présence de parents chéris, heureux du succès de leurs enfants, éveille chez ces derniers des sentiments d'amour filial, de gratitude et d'honneur.

Si les distributions des prix offrent des avantages sérieux, elles peuvent, par contre, devenir l'occasion d'inconvénients graves, lorsqu'elles sont mal entendues et mal dirigées. Elles risquent de détourner l'attention des enfants de la pratique du devoir pour les porter uniquement sur la récompense, et de les pousser à honorer non pas le mérite, mais le succès.

Elles peuvent fournir un aliment à l'égoïsme, à la vanité, à l'envie et à la jalousie ; susciter parfois dans les familles des froissements d'amour propre, et attirer même des inimitiés aux maîtres. Si les récompenses sont trop nombreuses, si elles ne sont pas données d'après des règles rigoureuses, comme prix du travail, elles provoquent le découragement chez les uns, l'indolence et la paresse chez les autres.

Mais, hâtons-nous de le dire, ces inconvénients peuvent être évités sans trop de peine, grâce au tact et au savoir-faire du maître ou de la maîtresse, grâce surtout à la valeur morale de l'éducation donnée aux élèves.

Inutile d'ajouter qu'il ne faut pas trop multiplier les récompenses. En effet, donner des prix avec profusion, c'est ôter toute valeur morale à cette distribution. Décernées dans ces conditions, ces récompenses ne sont plus un moyen d'émulation ; elles produisent des effets déplorables, tant au point de vue de l'éducation qu'à celui de l'instruction.

Les distributions de prix ne seront réellement utiles, et ne répondront au but pour lequel elles sont instituées, qu'à la condition de se conformer aux règles suivantes : récompenser uniquement le vrai mérite ou l'effort constant, ne pas prodiguer les prix, mais leur donner une valeur réelle, en un mot en faire la sanction du travail de toute l'année. Ainsi ces récompenses doivent résulter non pas d'une composition unique, mais du calcul de toutes les compositions de l'année dans chacune des parties du programme.

A ce titre seulement, les distributions de prix tiendront constamment les élèves en haleine, constitueront un moyen sérieux d'émulation, un stimulant efficace pour la fréquentation scolaire.

Dans le choix des livres de récompense, il importe de faire une large part aux ouvrages canadiens. La librairie Beauchemin de Montréal a publié ces années dernières une soixantaine de jolis volumes, choisis parmi nos meilleurs auteurs. Encourageons cette œuvre, ainsi que celle de *l'Action Française* et de la Société Saint-Jean-Baptiste, également de Montréal.

PIERRE LEGRIS.

“ APRÈS LA CONQUÊTE ”

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL.

(Extrait d'une conférence donnée à l'Université de Montréal par M. l'abbé L. Groulx.)

Avec la France, n'est-ce pas, du reste, une rupture complète dans l'ordre intellectuel ? Entre l'ancienne mère-patrie et nous, les circonstances de la séparation ont encore agrandi les distances. On pouvait prévoir que les Canadiens ne chercheraient guère l'appui d'un peuple qui, défilé éternel, paraissait vouloir rompre avec eux, qui avait même fêté, par des illuminations, la perte de la Nouvelle-France. Mais, plus que tout le reste, la politique du conquérant allait nous jeter dans cet isolement. Dès le lendemain des capitulations, mais surtout dès la cession, c'est un dessein arrêté, dans l'esprit des nouveaux gouvernants, de briser toutes relations entre le Canada et la France. “Ici, écrit de Londres Mgr Briand, on est extrêmement opposé à ce que les Canadiens aient communication avec les Français”.

Cette détermination s'inspire de motifs d'ordre politique et économique, mais aussi de quelques autres où ces grands intérêts n'ont rien à voir. Il y a eu un temps en ce pays où de n'être jamais allé en France valait la meilleure des recommandations ; où la seule imprudence de faire instruire ses enfants à Paris, désignait à la suspicion des gouvernants, où les officiers canadiens qui revenaient au pays couraient chance de passer pour espions du gouvernement français ; un temps enfin où un gouverneur du Canada proposait aux dirigeants de Londres, comme objectif, à ne jamais perdre de vue, la destruction de l'influence française dans notre clergé. Douze ans après la conquête, en 1772, la permission sera refusée à la France de décorer les anciens miliciens du Canada. Toute notre vie économique est régie à cette époque par les principes rigoureux du *Pacte colonial* qui nous tiennent, envers l'Angleterre, dans une vassalité absolue. Une douane rigide nous interdit tout commerce

avec d'autres pays que la métropole. Nous partageons d'ailleurs cette servitude avec nos voisins du sud. Depuis la conquête canadienne, ils ont vu toutes sortes de taxes prohibitives s'abattre sur leur commerce. Il y a même, sur les côtes américaines, une force navale considérable maintenue par lord Grenville, pour supprimer la contrebande. Les autorités anglaises poussent si loin le protectionnisme qu'elles ne daignent pas même permettre aux Canadiens d'importer de France les marchandises qu'ils y ont achetées avant l'année 1759. Murray est d'avis que l'importation ne pourrait s'en faire qu'au détriment de l'industrie anglaise et des marchands anglais établis au Canada, et lord Egremont, consulté sur cette grave affaire, défend au gouverneur de laisser entrevoir la plus petite espérance d'une telle permission. Les Canadiens sont donc contraints de vendre là-bas leurs marchandises avec grande perte.

Mais quels ne sont pas, sur notre vie intellectuelle, les contrecoups de pareilles restrictions ? Tout d'abord nos pères ont toutes les peines du monde à se procurer les plus nécessaires des instruments de travail, les livres. Le commerce entre l'Angleterre et la France est lui-même soumis à toutes sortes d'entraves. D'un bord à l'autre de la Manche, point de libre échange avant le traité de sir Eden qui est de 1786. D'où il suit que le moindre article français revient à un prix exorbitant rendu au Canada. Or les manuels de classe étaient déjà rares sous le régime français ; souvent les écoliers trop pauvres s'en faisaient des copies manuscrites. Aussi quelle gêne dans les écoles quand l'importation des livres devint chose presque impossible. Pour se procurer cette sorte de marchandise il semble qu'il n'existe qu'un moyen : recourir à un libraire français qui ait un correspondant à Londres et faire passer les colis par ce dernier (1). Les autres voies ne fournissent aucune garantie contre le péril de la confiscation. En 1764 les Ursulines de Paris expédient à leurs Sœurs de Québec "des livres latins et français avec des alphabets pour les différentes communautés". Le précieux envoi doit venir avec les livres du Séminaire de Québec que M. de Villars, des Missions-Etrangères, confie à M. de Montgolfier. Mais voici bien l'aventure. En Angleterre on informe M. de Montgolfier que les objets sont articles de contrebande et les livres restent en route (2).

Est-il besoin d'appuyer sur les conséquences funestes de ce régime ! Les maîtres de notre jeunesse pourront à peine, à force de dévouement, corriger de telles misères. On verra les étudiants des séminaires "réduits à se passer de main en main, des manuscrits devenus en notre pays presque aussi rares et aussi précieux qu'aux siècles du Moyen-Age." Et qui n'a entendu parler de cette vieille grammaire française de l'externat des Ursulines des Trois-Rivières, grammaire unique et d'âge centenaire, placée sur un pupitre au milieu de la classe, où chaque élève allait à tour de rôle apprendre la leçon du jour, sans jamais toucher néanmoins au livre vénéré, le droit de tourner les pages n'appartenant qu'à la maîtresse ?

Et ce n'étaient point les seules ni les pires épreuves qu'eussent à subir nos maisons d'enseignement. Pour des motifs qui n'appartiennent cette fois-ci ni à l'ordre politique ni à l'ordre économique, le conquérant a suspendu le recrutement de nos communautés religieuses d'hommes et de femmes. Toutes ont dû rompre également avec leurs maisons de France et s'interdire tout appui de ce côté. A la crise des livres se joignait ainsi la crise du personnel. Et la mauvaise volonté du conquérant les aggravait toutes deux en fermant notre unique collège, celui des Jésuites.

On a pourtant fait l'impossible pour sauver l'institution. Les Pères ont profité du voyage d'Etienne Charest à Londres pour envoyer là-bas une émouvante supplique. Le délégué canadien a plaidé lui-même la cause dans son adresse au roi ; il a fait parvenir aux ministres un mémoire rédigé, à ce qu'il semble, par M. Briand. On y disait sans déguisement aux autorités de Londres que le moyen le plus efficace pour conserver le collège "c'était

(1) Mgr Briand réussit par ce moyen sans doute, à se procurer des livres pour son clergé (*L'Église du Canada après la conquête*, t. I, p. 307).

(2) *Les Ursulines de Québec*, t. III, pp. 219-229. "En 1760, lisons-nous, à la page 220 du même ouvrage, au sujet d'une nouvelle demande, notre dépositaire écrivait : "M. Gravé, du Séminaire de cette ville, doit prévenir M. de Latour à Paris. . . Je ne verrais à craindre que la confiscation qui ne ferait pas plaisir."

de garder les Jésuites eux-mêmes", et "qu'il serait digne du roi de la Grande-Bretagne de conserver" ces religieux. Ce fut peine perdue. L'arrêt de mort contre les Jésuites était déjà porté dans ces chancelleries où commençaient de s'agiter, autour de leurs biens, les convoitises de sir Jeffrey Amherst. Les Pères, sortis de Québec en 1759, n'y avaient pu rentrer, au mois de juin 1761, que pour trouver leur collège rempli de vivres et de munitions. Murray voulut bien leur consentir une grande faveur : il leur céda généreusement un tiers de l'édifice, laissant à des officiers anglais de leur disputer presque aussitôt ce maigre espace. Quand en 1761 les cours se rouvrirent, l'espace manquait pour loger les élèves et, de professeurs, il ne restait plus que quelques-uns. L'Ordre a été rigoureusement éprouvé pendant les années 1759 et 1760 : quatre membres sont morts ; deux Pères et trois scolastiques, persuadés de la fin de tout, sont retournés en France. A cette réouverture des classes de 1761 ils sont donc quatre Pères et deux Frères coadjuteurs pour recevoir les élèves. Deux ans plus tard, en 1763, le P. de Glapion restait seul avec tout le fardeau du cours classique ; et les deux Frères se chargeaient en partie de l'école primaire. Les Jésuites ne veulent pourtant pas se résigner à mourir sans jeter vers Londres un dernier appel. En 1766 le P. de Glapion tente une suprême démarche auprès de lord Shelburne. Le noble lord ne daigne pas même répondre. En octobre 1768, veuf ou à peu près de professeurs, presque entièrement envahi par l'administration anglaise, le premier collège fondé en Amérique ferme ses portes. Qu'on le note bien : avec ce collège, ce n'est pas seulement une maison d'éducation qu'on détruit, mais avec elle, un Ordre de religieux éducateurs.

Les Canadiens vont lutter de leur mieux contre ces cruelles destructions. En 1764, aussitôt que la fermeture du Collège devient imminente, le Séminaire de Québec se charge de remplacer les Jésuites. L'année suivante, M. Curatteau ouvre son collège de la Longue-Pointe, berceau du Collège de Montréal. Les Sœurs de la Congrégation reprennent les écoles que la guerre leur a fait quitter ; d'autres missions se fondent. Les Ursulines, malgré leur pauvreté, font preuve de même zèle. Et c'est ainsi, d'un bout à l'autre du pays, un admirable effort pour garder le culte de l'esprit et l'enseignement de la foi. Mais que peut-on contre l'irréparable ? La jeune génération de la guerre, surtout celle des garçons, a grandi sans instruction. Partout les enfants sont restés à la maison pour aider leurs mères, pour travailler à la ferme. Les plus âgés, les écoliers de Québec, par exemple, se sont bravement enrôlés pour faire les dernières campagnes. Le séminaire, fermé en 1759 et, à vrai dire, depuis l'épidémie de vérole de l'année 1755, ne peut rouvrir ses classes que dix ans après, en 1765. Voilà donc une génération sacrifiée. Tous les enfants âgés de huit, dix ou de douze ans au début de la guerre, ont maintenant dix-huit, vingt ou vingt-deux ans et ne sont plus en état de reprendre leurs études. Et qui peut dire les retards que vaut à un peuple une seule génération d'illettrés ?

Nous tenons là, dans l'ordre intellectuel, le bilan de la conquête : nos écoles, notre personnel de l'enseignement, les ressources de notre éducation, rien qui ne fût gravement compromis. La suppression de tout rapport avec la France, allait nous tenir isolés des grands courants intellectuels, et même sans contact possible avec la saine pensée française. N'est-ce pas merveille qu'en ces conditions, qu'après plus d'un demi-siècle de ce régime, nous n'ayons pas succombé, que la lumière de l'idéal français n'ait pas baissé jusqu'à mourir ? Obligés de lutter pour vivre, nous n'accumulerons point de superflu intellectuel ; le capital de la pensée sera modeste ; notre langue restera pauvre, de la pauvreté de toute la race. Comme les épées qui n'ont eu le temps que de combattre, elle sera rude et ébréchée. Et de ces déficits nul ne songe à tirer vanité. Mais, de grâce, réservons l'opulence de nos dédains pour des infortunes moins légitimes et moins navrantes.

L. GROULX, *ptre*,
Professeur d'Histoire à l'Université de Montréal.

Note du Directeur.—La page intéressante qui précède a paru d'abord dans le *Droit*. Tout le cours d'histoire donné cette année par M. l'abbé Groulx, sera bientôt publié en volume sous le titre *Lendemains de Conquête*.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

BIENS IMPOSABLES ET NON IMPOSABLES

Le jugement suivant a été rendu en 1912 dans la cause de la municipalité scolaire de la cité de Ste-Cunégonde, de Montréal, *vs* la Montreal Power & Water Company, par le juge Laurendeau, en Cour Supérieure :

"On ne peut pas considérer comme biens-fonds imposables par la municipalité scolaire au sens du paragraphe 16 de l'article 2521 des Statuts Refondus de 1909—Loi de l'Instruction publique—les tuyaux posés sous terre dans les rues et les chemins publics et possédés par une compagnie d'aqueduc."

La Montreal Power & Water Company possède et exploite un système d'aqueduc dans la ville de Montréal et les municipalités environnantes. Au rôle d'évaluation préparé et homologué par le conseil municipal de ladite cité l'ensemble des tuyaux d'aqueduc appartenant à la Montreal Water & Power Company et passant sous les rues est évalué à \$376,000. Le rôle d'évaluation municipal servant là comme ailleurs à la Commission scolaire, celle-ci exige de la Montreal Power & Water Company, vers 1911, la somme de \$4,190.00 pour taxes foncières scolaires imposées sur les tuyaux et dues pour les années 1908, 1909 et 1910. La Montreal Water & Power Company ayant refusé de payer, la Commission scolaire réclama cette somme devant la Cour Supérieure en 1912.

La défenderesse prétend que ses tuyaux d'aqueduc sont exempts de taxes en vertu d'un bail passé en 1891 entre la cité de Ste-Cunégonde et elle-même. Elle allègue aussi que ces tuyaux ne constituent pas une propriété imposable parce que des taxes foncières scolaires ne peuvent être imposées que sur des terrains ou constructions et que ces tuyaux sont placés sous terre, dans les rues publiques appartenant à la corporation municipale et qui, par la loi, sont exemptes de taxes.

En étudiant la contestation, le tribunal a cru devoir partager le litige en trois points différents que voici : 1. Les tuyaux en question sont-ils exempts de taxes en vertu du bail intervenu entre la cité de Sainte-Cunégonde et les anciens propriétaires de l'aqueduc ? 2. En obligeant les corporations scolaires à se servir du rôle d'évaluation préparé et homologué par le conseil municipal comme base de l'imposition des taxes scolaires, la loi de l'Instruction publique les autorise-t-elle à imposer des taxes sur tous les biens qui sont mentionnés et évalués dans ce rôle ? 3. Les tuyaux en question dans cette cause sont-ils des biens imposables dans l'espèce ?

1. A la première question, le tribunal répond que la compagnie défenderesse ne peut pas invoquer le contrat de 1891 pour se faire exempter des taxes scolaires, parce que la commission scolaire demanderesse n'était pas partie à ce contrat : c'était la cité de Ste-Cunégonde qui avait contracté avec la Montreal Water & Power Company et non la Commission scolaire.

2. A la seconde question, en se basant sur les articles 2836, 2840 et 2854 des Statuts Refondus de 1909, le tribunal répond que la corporation scolaire ne peut imposer des taxes que sur les biens-fonds clairement déterminés par la loi comme imposables parce que, en général, les lois sur les impôts doivent être interprétées restrictivement et le pouvoir de taxer doit être clairement exprimé par la loi, faute de quoi, aucune taxe ne peut être imposée valablement.

3. A la troisième question, le tribunal répond que les tuyaux d'un service d'aqueduc sont à peu près ce qu'il y a de moins clairement visé par la loi scolaire comme biens imposables.

Après avoir entendu les parties, étudié leurs prétentions et consulté les meilleurs auteurs ainsi que la jurisprudence antérieure, le juge a renvoyé l'action en laissant tous les frais à la charge de la Commission scolaire demanderesse.

Il ressort donc de ce jugement que la loi scolaire n'autorise pas les commissions scolaires à taxer les tuyaux d'aqueduc posés sous terre dans les rues publiques. C'est une chose qu'il importe de retenir.

EUGÈNE L'HEUREUX,

Avocat.

P. S.—Une loi adoptée par la Législature en 1914 et amendant le paragraphe 16 de l'article 2521 des Statuts Refondus diminuera peut-être l'effet de ce jugement, mais il fait cependant autorité encore.

MÉTHODOLOGIE

LA RÉDACTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Dans l'école où il y a plusieurs divisions, l'exercice d'élocution sur l'image se fera à toute la classe en même temps. L'instituteur proportionnera les difficultés des questions au degré d'avancement des élèves, et le devoir de rédaction à leur capacité : les petits nommeront les personnes, les animaux et les choses représentés sur l'image, d'autres plus avancés ajouteront un adjectif, puis un verbe à chacun des noms et ainsi de suite jusqu'au développement du sujet.

Nous insistons : il importe que tous les élèves rédigent selon leur capacité, et ils en sont capables dès qu'ils peuvent écrire sous la dictée du maître.

Il pourra procéder à peu près comme suit :

M.—Combien y a-t-il de personnes sur l'image ?

E.—Il y a quatre personnes.

M.—Combien y a-t-il d'animaux ?

E.—Il y a quatre animaux.

M.—Quelles sont ces personnes ?

E.—Ce sont des femmes et des petites filles.

M.—C'est vague ; faites-nous donc connaître de façon plus précise ces femmes et ces petites filles.

E.—Il y a une vieille femme, une jeune femme et deux petites filles.

M.—Cette réponse n'est guère plus précise que la précédente.

Ne croyez-vous pas que ces personnes ne soient parentes ?

E.—Je crois qu'elles le sont.

M.—Qu'est la jeune femme par rapport aux deux petites filles ?

E.—La jeune femme est la mère des deux petites filles.

M.—Rendez donc les deux mots *petites filles* par un seul nom.

E.—...

M.—Charles a étudié les diminutifs dans les noms, il va me répondre.

E.—Le nom fillette veut dire petite fille, jeune fille.

M.—Et le vieillard qui est-il ?

E.—Il doit-être le père de la jeune femme et, partant, le grand-père des fillettes.

M.—Connaissez-vous un autre nom à la place de grand-père ?

E.—Aïeul signifie aussi grand-père.

M.—Le nom aïeule s'emploie aussi pour la grand-mère ?

E.—Oui, M., on l'emploie aussi pour la grand-mère.



LE PLAISIR EST POUR CEUX QUI LE DONNENT A D'AUTRES

- M.—Sans changement dans l'orthographe ?
- E.—Le nom aïeule pour la grand-mère prend un e muet à la fin.
- M.—Quels sont les quatre animaux que vous voyez sur l'image ?
- E.—Ces animaux sont des chats.
- M.—Sont-ils de même âge et de même taille ?
- E.—Non, M., il y en a un vieux et trois jeunes.
- M.—Pensez-vous qu'ils soient parents, eux aussi ?
- E.—C'est la mère avec ses trois petits.
- M.—Connaissez-vous le nom qui désigne un petit chat ?
- E.—C'est le nom minet.
- M.—Dans quelle attitude est la mère des fillettes ?
- E.—...
- M.—Quelle est sa position ? Comment se tient-elle ?
- E.—Elle est assise, le buste penché en avant.
- M.—Que fait-elle ?
- E.—Elle a sur elle deux minets qui mangent dans l'assiette qu'elle tient sur ses genoux.
- M.—Comment est-elle vêtue ?
- E.—Elle est vêtue d'une robe et d'un tablier.
- M.—Et sa coiffure ?
- E.—Sa coiffure n'est rien autre chose qu'un petit châle dont les coins pendent sur son cou et sur son dos.
- M.—Vous rappelez-vous avoir vu des femmes coiffées comme celle-ci ?
- E.—Ces femmes arabes et syriennes qui vendent de maison en maison sont coiffées comme elle.
- M.—Qu'exprime le visage de la mère ?
- E.—Il exprime la gaieté : elle sourit.
- M.—Pourquoi sourit-elle ?
- E.—Elle sourit parce que les minets mangent dans l'assiette et ne cherchent pas du tout à se sauver.
- M.—Ne croyez-vous pas que la mère ait encore un autre motif d'être gaie ?
- E.—Ce doit être de voir ses fillettes toutes joyeuses de ce qu'elle permet aux minets de manger sur ses genoux, comme sur une table.
- M.—Et qu'est-ce qui sert de nappe ?
- E.—C'est le tablier qui sert de nappe.
- M.—Que fait la plus jeune des filles ?
- E.—Elle tient de son côté l'assiette, et rit de voir ses minets manger de si bon cœur sur les genoux de sa maman.
- M.—Qu'y a-t-il dans l'assiette ?
- E.—Ce doit-être du lait.
- M.—N'y a-t-il pas un autre verbe qui conviendrait mieux que manger ?

E.—C'est le verbe boire.

M.—Est-ce que les chats boivent comme nous, ou comme le cheval et la vache ?

E.—Les chats ne boivent pas comme nous, ni comme les chevaux et les vaches.

M.—Comment boivent-ils ?

E.—Ils sortent leur langue, la trempent dans le liquide et la retirent très vite.

M.—C'est bien ce qu'ils font. Savez-vous pourquoi ils retirent la langue vivement ?

E.—Le liquide tomberait, s'ils ne la retiraient pas promptement.

M.—Connaissez-vous le verbe qui exprime cette manière de boire ?

E.—...

M.—Il doit se trouver un élève qui a lu ce verbe quelque part au sujet des chats, des chiens, des loups, etc ?

E.—C'est le verbe happer.

M.—Oui, les minets happent le lait. Qui a versé ce lait dans l'assiette ?

E.—C'est l'aînée des fillettes.

M.—Comment voyez-vous que c'est elle ?

E.—Je vois que c'est elle, parce qu'elle tient encore le pot au lait dans la main gauche.

M.—Que tient-elle de la droite ?

E.—Elle tient une cuiller à soupe.

M.—Devinez-vous ce qu'elle a fait avec sa cuiller ?

E.—Je ne sais trop.

M.—Elle est pratique, l'aînée, avant de donner le lait aux chats, elle a vu quelque chose... Devinez.

E.—Ah ! elle a vu la crème et l'a mangée.

M.—Pensez au raisonnement qu'elle a dû se faire.

E.—Elle s'est dit sans doute : "C'est bien assez de donner le lait aux chats, je mange la crème."

M.—Et si elle l'a mangée toute seule, comment s'est-elle montrée ?

E.—Elle s'est montrée gourmande et égoïste ; mais elle en a peut-être donné à sa sœur cadette.

M.—Comment l'aînée a-t-elle disposé ses cheveux ?

E.—Elle les a relevés et roulés en toque sur la tête.

M.—Qu'est-ce que cela indique chez elle ?

E.—Cela indique qu'elle fait la grande fille.

M.—Comment cela ?

E.—Parce qu'il n'y a que les grandes filles qui s'arrangent les cheveux comme cela.

M.—La cadette a-t-elle les siens ainsi arrangés ?

E.—Ceux de la cadette sont séparés sur le milieu de la tête et pendants sur le cou.

M.—Les deux fillettes sont-elles vêtues de la même manière ?

E.—L'aînée porte une jupe, un corsage et un tablier qui ne part que de la taille, tandis que la cadette porte une robe et un tablier retenu par les épaules.

M.—Comment appelle-t-on la partie du tablier qui recouvre la poitrine.

E.—On appelle cette partie la bavette du tablier.

M.—Que fait l'aîné ?

E.—Il regarde les enfants, leur mère et les chats.

M.—Comment les regarde-t-il ?

E.—Il les regarde en souriant.

M.—Pourquoi sourit-il ?

E.—Il sourit parce que ses petites filles et leur mère sont joyeuses.

M.—Pourquoi les petites filles sont-elles joyeuses ?

E.—Elles sont joyeuses de voir les minets manger dans l'assiette.

M.—Et la mère des fillettes qu'est-ce qui la fait sourire ?

E.—C'est, sans doute, de voir la joie de ses fillettes, surtout de la plus jeune.

M.—Ne dirait-on pas que la chatte craint quelque chose ?

E.—On dirait qu'elle craint qu'on ne lui enlève ses petits.

M.—Et le jeune chat, qui a le dos tourné à la scène, est-il aussi content que ses frères qui se délectent dans l'assiette ?

E.—Ah ! non.

M.—Décrivez son attitude.

E.—Il est assis le dos tourné à l'assiette, la tête légèrement inclinée.

M.—Il a l'attitude d'un . . .

E.—Il a l'attitude d'un boudeur.

M.—Pourquoi a-t-il cette attitude ?

E.—Il a cette attitude parce qu'on ne lui a pas donné de lait, tandis que ses frères en ont.

M.—Que semble-t-il penser ?

E.—Il semble penser : Parce que je suis plus vieux que mes frères, on ne me donne rien.

M.—Maintenant, vous connaissez assez bien l'image pour en faire une bonne description. Il faudra mettre plus d'ordre que nous n'en avons mis dans la causerie. Quel titre donnerez-vous à votre rédaction ?

E.—Je lui donnerai ce titre-ci : Les enfants et les chats.

M.—Il y a d'autres personnes que des enfants.

E.—Moi, j'intitulerai ma rédaction : Les chats dans la famille.

M.—C'est mieux que le premier ; mais en observant bien le sentiment qu'éprouvent toutes les personnes, on peut trouver un titre plus juste. Dites ce qu'éprouvent toutes ces personnes.

E.—Elles éprouvent du plaisir.

M.—Bien trouvé. Pourquoi l'aïeule a-t-elle du plaisir ?

E.—L'aïeul en a parce que sa fille et ses petites filles en ont.

M.—Et la mère, pourquoi en éprouve-t-elle ?

E.—Elle en éprouve à cause de la joie de ses fillettes.

M.—Et les fillettes, pourquoi sont-elles en joie ?

E.—Elles le sont à cause des minets.

M.—Donc, toutes ces personnes ont du plaisir parce qu'elles en procurent à d'autres. C'est donc un double plaisir de faire plaisir aux autres. Pour éviter une répétition, on peut intituler la rédaction : Le plaisir est pour ceux qui le donnent à d'autres.

LE PLAISIR EST POUR CEUX QUI LE DONNENT A D'AUTRES

Cette image représente une joyeuse scène de famille. Toute la maisonnée rit du plaisir de la cadette. Léontine est au comble du bonheur : ses minets chéris mangent enfin sur les genoux de sa mère, dans l'assiette qu'elle assujettit avec elle, de ses petites mains.

L'enfant sollicitait de sa maman la permission de donner du lait à ses petits chats, lorsque, la voyant assise, elle lui dit : "Ils sont si gentils ! tenez, maman."

Et elle les plaça sur les genoux de sa mère, apprêtés en table, le tablier servant de nappe. La bonne maman, pour faire plaisir à l'enfant, pria l'aînée d'apporter une assiette et le pot de lait.

Clémence, en prenant le pot dans l'armoire, aperçut l'appétissante couche de crème qui flottait à la surface du liquide :

"C'est bien assez, se dit-elle, de donner le lait aux chats, au moins je mange la crème". Elle saisit une cuiller à soupe, enlève la crème et, gourmande et égoïste, elle s'en régale toute seule, avant de verser le lait dans l'assiette.

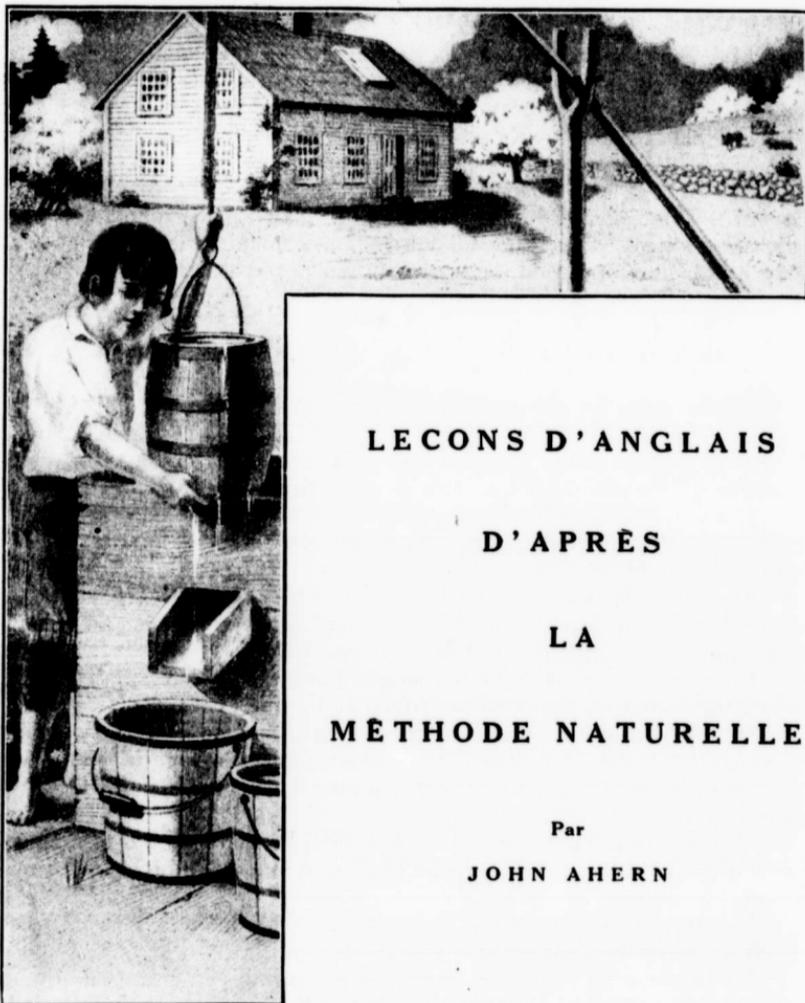
Toute à ses minets, Léontine n'a point réclamé sa part ; et maintenant, d'un œil ravi, elle les regarde happer le blanc liquide, encore timidement, il est vrai.

Le grand'père entre dans la cuisine à ce moment ; il s'arrête et sourit au plaisir de l'enfant et à celui de la mère.

La chatte a les yeux fixés sur la table improvisée : craint-elle qu'on l'isole de ses petits, ou désire-t-elle partager leur repas ? Je ne saurais le dire.

Le dos tourné à ses frères, l'aîné de la famille des chats a la mine d'un boudeur ; il semble dire en son patois : "Parce que je suis un peu plus âgé, on me laisse à l'écart."

N. TREMBLAY, professeur.



LECONS D'ANGLAIS

D'APRÈS

LA

MÉTHODE NATURELLE

Par

JOHN AHERN

We have already seen that by means of conjunctions we can put together simple sentences, each having its own subject and predicate, and thus make of them a longer sentence.

We have seen, too, that each of the separate sentences that were joined in this way to make a longer sentence is called a **CLAUSE**.

We have now to observe a difference in the nature of these clauses
If we notice carefully the clauses in the sentences;

The day was fine, and the sun shone brightly ;

Tom goes to school, but he does not learn ;

The watch is on the table, or some one has taken it ;

We see that each *clause* though joined to another by a conjunction, makes an assertion of its own ; and that in each sentence the assertion made by one clause is independent of the assertion made by the other clause ; that is neither clause depends on the other for its sense.

Indeed, so independent are the clauses one of another, that if we remove the joining words (*AND, BUT, OR*) each clause becomes at once a separate, independent assertion. Moreover, it will be seen that, in each longer sentence, the assertion made by one clause is as important as the assertion made by the other clause ; in other words that one clause is equal in rank to the other.

Clauses that make sense of themselves, and do not depend on other clauses, are said to be *INDEPENDENT* ; and because one clause is as important as the other, they are said to be *CO-ORDINATE* ; that is of equal order or rank. A sentence made up, like those above, of two or more *independent, co-ordinate* clauses is called a *COMPOUND SENTENCE* ; *compound* means *placed together*, and in this kind of sentence, the clauses are, as it were, placed side by side and loosely tied.

DEFINITION.—A *COMPOUND SENTENCE* is one made by joining together two or more independent clauses.

Make two simple sentences suggested by the picture ; let them be such as may be united to form a compound sentence.

Ans. It is summer time. The boy is in his bare feet.

Make of the two sentences a compound sentence. *Ans. It is summer time and the boy is in his bare feet.*

If you were to say : "It is summer time because the boy is in his bare feet" would the new sentence be compound ? No, I don't think it would be compound.

Since it is made up of two clauses, it should be compound, don't you think ? No, sir, the clauses are not independent ; they are not co-ordinate ; one is independent, "*it is summer time*" ; "*the other because the boy is in his bare feet*", is a *DEPENDENT, a SUBORDINATE* clause.

A sentence that is made up of one *PRINCIPAL* or *INDEPENDENT* and one or more *DEPENDENT* or *SUBORDINATE* clauses is called a *COMPLEX* sentence.

Combine the two sentences into a simple sentence : *Ans. The boy being in his bare feet it is evidently summer time.*

Make two other simple sentences, suggested by the picture ; let them be such as may be united to form a compound sentence.

Ans. The boy has come from the house. He is standing by the well.

Combine the two simple sentences into a compound sentence.

Ans. The boy has come from the house and he is standing by the well.

Combine the two simple sentences into a complex sentence.

Ans. The boy, who has come from the house, is standing by the well.

Or the boy, who is standing, by the well, has come from the house.

Or standing by the well, is a boy who has come from the house.

(NOTE.—It is not absolutely correct to call the three preceding sentences, when taken in connection with the picture, complex sentences, but the distinction is too fine to be treated here.)

Combine the two simple sentences into a single simple sentence.

Ans. The boy standing by the well has come from the house.
Or, The boy near the well has come from the house.

Make two other simple sentences suggested by the picture ; let them be such as may be united to form a compound sentence.

Ans. *The boy has raised a bucket of water from the well. There are still two empty buckets on the ground.*

Make a compound sentence of the two preceding ones.

Ans. The boy has raised a bucket of water from the well but there are still two empty buckets on the ground.

Ans. Although the boy has raised a bucket of water from the well, there are still two empty buckets on the ground.

Combine the two sentences into a complex sentence.

Ans. The boy, who has raised a bucket of water from the well, has still two empty buckets to fill.

The bucket, which the boy is holding, is full, while the two on the ground are empty.

(NOTE.—*The above is a compound complex sentence.*)

Make two other sentences suggested by the picture ; let them be such as may be formed into a compound sentence.

Ans. *It is summer time. The door of the house is open.*

It is summer time and the door of the house is open.

Or, As the door of the house is open, it is summer time.

Or, Because the door of the house is open, it is summer time.

Combine the two sentences into a complex sentence.

Ans. The house door, which is open, shows that it is summer time.

Combine the two sentences into a simple sentence.

Ans. The door of the house being open, it is summer time.

Make two other simple sentences suggested by the picture ; let them be such as may be formed into a compound sentence.

Ans. *The front of house has only three windows. The end of the house has four.*

Form a compound sentence of the two preceding sentences.

Ans. The front of the house has only three windows, but the end has four. *Or,* While the end of the house has four windows, the front has only three.

Combine into a complex sentence.

Ans. The house, which has only three windows in front, has four in the end.

Combine into a simple sentence.

Ans. The house has four windows in the end and three in front.

Make two other sentences suggested by the picture ; let them be such as may be formed into a compound sentence.

Ans. *To the right of the house there is a field. In the field cows are grazing.*

What is the meaning of *grazing*? *Grazing* means *eating grass*.

Make a simple sentence using other words instead of *grazing*.

Ans. In the field cows are *cropping the grass*.

Make the same sentence using an other word besides the words *cropping the grass*.

Ans. In the field cows are *pastured* or are *pasturing*.

Form the two sentences into a compound sentence.

Ans. *To the right of the house there is a field and in it cows are grazing.*

Form the two sentences into a complex sentence.

Ans. *To the right of the house there is a field in which cows are pasturing. Or, Cows are cropping the grass in a field which is situated to the right of the house.*

From the two sentences into a simple sentence.

Ans. In a field to the right of the house cows are pastured. *Or,* Cows are pastured in a field to the right of the house.

Make two other sentences suggested by the picture ; let them be such as may be formed into a compound sentence.

Ans. *The house is a wooden house. The fence between the house and the field is of stone.*

Combine the two simple sentences into a compound sentence

Ans. The house is made of wood but the fence, between the house and the field, is of stone. *Or,* While the house is a wooden one, the fence between it and the field is of stone.

Combine the two simple sentences into a compound complex sentence.

Ans. The house is a wooden one but the fence, which is between it and the field, is of stone.

Make two other simple sentences suggested by the picture.

Ans. *The boy is in his bare head. He has on neither coat, vest, stockings, nor shoes.*

Combine into a simple sentence.

Ans. The boy beside s being bareheaded has on neither coat, vest, stockings, nor shoes. *Or,* Besides being bareheaded, the boy has on neither coat, vest, stockings, nor shoes.

Combine into a complex sentence.

Ans. The boy, who is bareheaded, has on neither coat, vest, stockings, nor shoes. *Or,* The boy, who has on neither coat, vest, stockings nor shoes, is in his barehead.

Combine into a compound sentence.

Ans. The boy is in his barehead and he has on neither coat, vest, stockings, nor shoes. *Or,* The boy has on neither coat, vest, stockings, nor shoes and he is in his barehead.

Write out two other simple sentences suggested by the picture.

Ans. *The boy is filling the buckets with water. He was told to do so.*

Combine into a complex sentence.

Ans. The boy who is filling the buckets with water was told to do so.

Combine into a compound sentence.

Ans. The boy is filling the buckets with water because he was told to do so.

Ans. The boy was told to fill the buckets with water and he is doing it.

Ans. The boy is doing as he was told, filling the buckets with water.

Write out two other sentences suggested by the picture.

Ans. *The well has a strong, high wooden box around it. It is provided with a well-swape or well-pole and bucket.*

What is a well-swape or well-pole? A well-swape or well-pole is a bucket hung to the end of a counterpoised lever for raising water from a well. A *swape*, *swap*, or *swipe* is a long pole.

Make of the two sentences a simple sentence.

Ans. The well with a strong, high, wooden box around it is provided with a well-swape or well-pole.

Ans. Provided with a well-swape or well-pole, the well has a strong, high, wooden box around it.

Combine the two sentences into a complex sentence.

Ans. The well, which has a strong, high, wooden box around it, is provided with a well-swape or well-pole.

Ans. The well, which is provided with a well-swape, or well-pole, has, around it, a strong, high, wooden box.

Make a compound sentence of the two sentences.

Ans. The well has a strong, high, wooden box around it and it is provided with a well-swape or well-pole.

Ans. The well is provided with a well-swape, or well-pole and it has around it a strong, high, wooden box.

Write out two other simple sentences suggested by the picture.

Ans. The boy's shirt is white. His trousers are dark.
Combine into a simple sentence.

Ans. The boy has on a white shirt and dark trousers.

Ans. The boy has on dark trousers and a white shirt.
Combine into a compound sentence.

Ans. The boy's shirt is white and his trousers are dark.

Ans. The boy's trousers are dark and his shirt is white.

Ans. While the boy's shirt is white his trousers are dark.

Ans. While the boy's trousers are dark his shirt is white.

Make two other simple sentences suggested by the picture.

Ans. In the roof of the house there is a single window. It is not a dormer-window.

What is a dormer window? A dormer-window is a window standing vertically on a sloping roof of a dwelling-house, and so named because such windows are found chiefly in attic or garret bed-rooms.

What is the meaning of the word *sloping*? Sloping means following a direction inclining obliquely downward.

Combine into a simple sentence.

Ans. The single window, seen in the sloping roof of the house, is not a dormer-window.

If it is not a dormer-window what kind of window is it?

Ans. It is a flat window.

Combine into a complex sentence.

Ans. The single window which is seen in the sloping roof of the house is not a dormer-window.

Combine into a compound sentence.

Ans. In the sloping roof of the house a single window is to be seen but it is not a dormer-window.

What is the window in picture called.

Ans. It is a sky-light.

What is a sky-light?

Ans. A sky-light is a window placed in the roof of a house and having the same slope or inclination.

Why is it called a sky-light?

Ans. It is called a sky-light because the light falls through it downwards directly from the sky.

What is the French word for sky-light?

*Ans. The French word for sky-light is *abat-jour*.*

In the side, facing you, of the well-box what is there?

Ans. In the side, facing me, of the well-box there is a square spout.

Does the spout pass through, or pierce, the side of the well-box?

Ans. Yes the spout pierces, or passes through, the side of the well-box.

Of what use is the spout? I suppose the well box has, inside of it close to one end a trough, or compartment which may be filled with water; a slide closes the spout when not in use; this slide when raised allows the water to flow through the spout into buckets or any other vessels which may be placed under it.

J. AHERN.

HISTOIRE DU CANADA

UNE GRANDE FIGURE : JACQUES CARTIER (1)

Ce zèle produisit ses fruits. Quand les barbares connurent la bonté du Dieu des blancs ils appelèrent leur *Cudoagny* : *Agoduja*, c'est-à-dire, méchant, et Donnacona avec tout son peuple vient demander le baptême.

En Apôtre éclairé et prudent, Cartier le leur refusa; il ne trouvait pas leur instruction suffisante: il craignait que l'intérêt ne fût pour beaucoup dans leur demande; leurs mœurs d'ailleurs n'étaient pas assez pures, et il doutait de leur persévérance, car, dit-il: " nous savions leurs intentions et courage, et qu'il n'y avait personne qui ne leur remontra la foi."

En attendant le jour où l'on pourrait se rendre à leurs désirs, le Capitaine s'attachait à éloigner tout obstacle qui pourrait s'opposer à leur conversion. Il évita, avec une étonnante adresse, tout conflit avec ces populations soupçonneuses et méfiantes, et il est le seul comme nous l'avons déjà remarqué, dont les expéditions n'aient point été ternies par quelque massacre.

Il traitait ces peuplades avec une grande mansuétude, malgré les sujets de plaintes qu'il pouvait avoir contre elles, malgré le dessein bien connu qu'elles avaient de le massacrer. Un fait cependant pourrait lui être reproché, c'est d'avoir méconnu envers Donnacona les lois de l'hospitalité; mais ici ne prenons pas le change. N'est-ce pas le roi de Stadaconé, et ses interprètes, qui eux-mêmes les avaient violées les premiers, en formant le complot de le surprendre, en appelant dans ce dessein les peuples du Saguenay, à leur secours? Donnacona et Taiguragny n'étaient-ils pas des traîtres? Bien des capitaines qui, aujourd'hui, se piquent d'humanité, les eussent fait pendre. Que fit Cartier? Il s'assura de leur personne pour assurer le salut de ses équipages; il exécuta de plus les ordres formels de François Ier, qui voulait que l'on amenât en France quelques sauvages pour en apprendre la langue. Il conduisit les prisonniers en Bretagne, les traita comme ses enfants, les initia à la connaissance de la foi, les présenta à l'Église, et répondit pour l'un d'eux sur les fonds baptismaux; c'est ainsi que se vengent les héros chrétiens!

Dans sa pensée comme dans celle du Roi, leur captivité, fort douce d'ailleurs, devait profiter à la nation entière. Les nouveaux convertis, bien instruits, et de retour dans leur pays, seraient devenus les premiers missionnaires du Canada. C'était le plus sûr moyen de gagner à la religion ces peuples infidèles, et même d'assurer l'avenir de la colonie que l'on voulait fonder, en lui donnant des alliés d'autant plus fidèles, qu'ils lui seraient unis par des liens plus sacrés.

La foi, le zèle, la prudence, la douceur, l'oubli des injures, le pardon, la bienfaisance, telles sont les nobles vertus qui forment le caractère apostolique du Marin Breton.

A ce cortège, joignez-y le désintéressement, car on ne voit pas qu'il se soit enrichi dans le cours de ces quatre voyages, et l'on sait, au contraire, qu'il sacrifia au succès de sa sainte entreprise, des sommes considérables qui ne lui furent jamais remboursées.

(1) Voir l'Enseignement primaire de février 1920.

Et toutes ces belles qualités étaient encore rehaussées par une admirable modestie. Comme écrivain, Cartier n'est point au-dessous des littérateurs de son siècle ; ses pensées sont pleines de justesse, son style ne manque ni de grâces ni d'agréments, ses connaissances sont variées et étendues. Il aurait pu, dans ses mémoires, faire valoir ces avantages qu'eussent encore mieux fait ressortir ses alliances avec la noblesse de Bretagne et son crédit à la cour. Eh bien ! non ; il ne parle de lui qu'en troisième personne, au point qu'on eût douté qu'il obtient il en renvoie la gloire à l'Auteur de tout don. Si, par son habileté, il échappe à la tempête, "*C'est avec l'aide de Dieu*", dit-il, que nous la supportâmes. Si, par son dévouement, il arrache ses équipages à une maladie cruelle, "*La grâce en soit à Dieu*." Si par sa prudence, il conduit à bon fin ses hardies et généreuses navigations, "*La grâce au Créateur*."

Non, Cartier, ne chercha ni les intérêts d'un gain sordide, ni les fumées d'une folle gloire dans ces grandes expéditions que lui confia son roi. A peine s'il laisse son nom à un petit port du Labrador, tandis que tant d'autres navigateurs ont semé les mers et les continents de noms qui n'étaient ni plus purs, ni plus dignes de passer à la postérité. Et ce nom même n'a pas été respecté, et aujourd'hui qui se doute que la baie de *Shéctica* fut jadis baptisée du nom de Jacques-Cartier ? C'est là une injustice qu'il a partagée avec Colomb ; mais tandis que le grand homme s'oublie, il n'oublie pas son pays, et à ces vastes continents, dont il prend possession au nom de son souverain, il n'a pas de plus beau nom à donner que celui de Nouvelle-France. Voilà la véritable grandeur ! voilà l'élévation du génie. Le capitaine malouin s'est fait plus grand, en sacrifiant sa gloire à celle de sa patrie, que si, voulant s'élever lui-même, il eût sacrifié à un vain égoïsme les hauts intérêts qui lui étaient confiés, au nom de son Dieu et au nom de son roi.

Jacques Cartier a donc bien mérité et de la Patrie et de la Religion. C'est lui qui, le premier, a frayé le chemin aux pionniers Canadiens, en leur indiquant ce qu'ils pouvaient entreprendre dans nos forêts désertes, et ce qu'ils pouvaient espérer. C'est lui, qui le premier, a ouvert le Canada aux prédicateurs de l'Évangile et qui a posé le premier jalon du véritable progrès et de la vraie civilisation. Il a aplani la voie à cette nuée de zélés missionnaires, qui bientôt accourront de tous les points de la vieille France pour défricher et cultiver cette nouvelle vigne du Père de famille.

Après son quatrième voyage, "Jacques Cartier, qui venait d'illustrer sa ville natale, en inscrivant son nom à la suite de ceux des Vasco de Gama et des Christophe Colomb, ne reprit plus la mer : l'hiver, il habitait la ville ; mais l'été, le capitaine se retirait au village de Limoilou, où il avait fait bâtir une jolie maison de campagne, qu'on désigne encore sous le nom de Portes-Cartier. A son nom de famille, notre Grand Navigateur, anobli par François Ier, ajouta le titre de Seigneur de Limoilou." (1) On pense qu'il mourut vers l'âge de-soixante ans ; il ne laissa point d'enfants, et ses neveux, pilotes du plus haut mérite, furent ses héritiers.

Toutefois les populations bretonnes n'ont point oublié le nom du grand homme, et elles se plaisent à le perpétuer dans leurs familles en le donnant à leurs enfants.

De ce côté de l'Océan, dans nos villes et nos campagnes, le nom de Cartier ne se conserve pas avec moins de respect. Et dans ce pays qu'il eût voulu choisir pour une nouvelle patrie, il ne semble lui manquer qu'un monument durable. Au milieu du plus beau et du plus vaste de nos Pares, Montréal verrait, avec orgueil, le nom de Jacques Cartier se marier noblement avec celui de Denis Benjamin Viger, et s'élever une statue de bronze, sur un socle de granit, où se lirait en lettres d'or :

AU GRAND NAVIGATEUR, LE CANADA RECONNAISSANT

(1) "Journal de l'Instruction Publique", Mars 1857.

SUJET DE COMPOSITION

TIRÉ DE L'HISTOIRE DU CANADA (8e année)

“ L'artilleur du Chevalier de Lévis ! ”

1o Après la fatale bataille du 13 septembre 1759, le chevalier de Lévis rallia l'armée et se retrancha au fort Jacques-Cartier, situé sur la rive nord du fleuve à quelques lieues de Québec. C'est là qu'il passa l'hiver en méditant une revanche pour le printemps suivant.

2o Le général Murray commandait aux troupes anglaises, à Québec. Des sentinelles montaient la garde pour éviter toute surprise.

3o Pour bien comprendre l'ardeur guerrière des soldats de Lévis, il faut se rappeler qu'ils ont dû livrer Québec après la défaite des Plaines d'Abraham et voir flotter le drapeau anglais au bastion de la citadelle. Ils ont vu tomber leur général Montcalm, et ils sont menacés de perdre la colonie entière. Par ailleurs ils connaissent le génie militaire de Lévis et ils ont confiance en lui.

4o Le 27 avril 1760, Lévis décida de marcher sur Québec. C'était à la débacle du Saint-Laurent. Un chaland, rempli d'artilleurs, heurta si rudement un glaçon flottant, qu'un canonier tomba dessus et fut emporté dans le cours du fleuve ; bientôt le froid le saisit et il perdit connaissance. Le lendemain les troupes de Lévis parvenaient sur les hauteurs de Sainte-Foy.

5o Raconter qu'une sentinelle anglaise, ayant aperçu ce soldat français sur un glaçon qui passait sur le fleuve en face de Québec, donna l'alarme. On envoya un bateau à sa rencontre. Rapporté dans la ville, il dut aux soins qui lui furent donnés de reprendre ses sens. Se croyant entouré de Français, il révéla la marche de l'armée et mourut, aussitôt, Murray put donc se préparer à aller rencontrer Lévis le lendemain à Sainte-Foy.

DOCUMENTS SCOLAIRES

MISSION DE LA FEMME CHRÉTIENNE

II

L'INSTITUTRICE LAIQUE

Mlle Germaine a affirmé que la religieuse enseignante est la femme dont l'influence est le plus bienfaisante à l'âme de l'enfant. (1)

Ah ! ses arguments sont bons ; et j'ai pourtant la hardiesse de revendiquer cette gloire pour la légion des petites maîtresses d'école, pour cette âme noble et grande, qui vieillit dans l'enseignement. Je sens que ma tâche est ingrate et qu'il me faut une puissante conviction pour oser l'entreprendre.

Pourtant, je l'ose, car il y a eu sur notre terre des âmes d'élite qui ont choisi cette vocation, de vierges séculières, et qui ont donné l'exemple des plus héroïques vertus, notamment à la petite école. Grâce à Dieu ! il est des cœurs magnanimes que Dieu a réservés pour

(1) Voir *l'Enseignement primaire* de mars 1920.

cette vie de vieille fille... Il est des âmes qui par vertu, ont sacrifié un bonheur et une vocation qui enchantaient leurs vingt ans. Quelques-unes sont restées vaillantes au chevet d'un père infirme dont elles ont voulu recevoir le dernier soupir et fermer les yeux. D'autres sont restées au foyer familial pour devenir la seconde mère de leurs frères et sœurs. Au plus grand nombre, peuvent s'adresser ces belles paroles de Louis Veullot à sa sœur : "J'esquisserai ici ton noble et doux visage, embelli à nos regards comme aux regards des anges, par les soucis qui l'ont fatigué avant le temps, toi qui, par amour de Dieu, t'es refusée au service de Dieu, et qui, par charité, te sèves des joies de la charité.

"Tu n'as pleinement ni la paix du cloître, ni le soin des pauvres, ni l'apostolat dans le monde.

"Tu as enfermé ta vie en de petits devoirs : servante d'un frère, mère d'orphelins, là, tu restes comme l'épouse la plus attentive et la mère la plus patiente, te donnant tout entière et ne recevant qu'à demi.

"Tu n'es plus toi-même ; tu es celle qui n'est plus, la pauvre défunte, la mère ensevelie ; tu es une vierge veuve, une religieuse sans voile, une épouse sans droit, une mère sans nom.

"Tu sacrifies tes jours et tes veilles à des enfants qui ne t'appellent pas leur mère, et tu as versé des larmes de mère sur des tombeaux qui n'étaient pas ceux de tes enfants.

"Oh ! sois bénie de Dieu, comme tu l'es de nos cœurs !"

Ah ! ces paroles du grand chrétien, qu'elles sont belles et vraies !

D'autres jeunes filles encore, touchées de la détresse des enfants perdus dans les campagnes, se sont faites "*maitresses d'école*".

Ah ! n'oubliez pas, Mlle Germaine, que les religieuses, si nombreuses soient-elles, ne suffisent pas à la lourde tâche d'éduquer la jeunesse.

Les statistiques officielles nous apprennent que 5.583 institutrices laïques se font les auxiliaires des religieuses enseignantes et partagent avec elles, devant Dieu et la société, le grand honneur et la grave responsabilité d'enseigner la jeunesse. Les deux-tiers du personnel enseignant féminin, chez nous, sont donc formés d'institutrices laïques qui instruisent des milliers d'enfants. Combien, parmi ces vaillantes, ont vu leurs cheveux blanchir, leur front se rider dans cette œuvre si pénible et si méritoire de l'enseignement. Combien ont laissé, avec leur force et leur santé, une partie du salaire si péniblement gagné. Que de maitresses ont vêtu, nourri leurs élèves, ont contribué de leurs deniers à leur faire du bien au corps et à l'âme.

C'est donc dans l'enseignement que la maitresse laïque fait un bien incalculable.

Je me rappelle avec émotion, ma chère institutrice, celle qui, à Monte-Bello, m'a appris à lire. Elle n'avait pas craint de gravir le rude sentier qui menait à l'école, car elle savait que là étaient de petites âmes à qui elle pourrait faire du bien.

Brisant les liens qui voulaient la retenir au milieu des siens, elle était partie et avait concentré son affection sur les chers petits enfants confiés à sa garde.

Elle s'était faite apôtre-missionnaire. Qu'importait le sacrifice, qu'importait la lutte ! Excelsior ! Plus haut ! Toujours plus haut ! Telle était sa devise et elle l'exerçait en s'oublant noblement. Le travail, la prière se partageaient sa journée.

Comme un habile jardinier, elle bêchait, semait, arrosait dans un sol plus ou moins fertile. Parfois, semant sur le roc, elle ne récoltait que des ronces, elle ne se décourageait pas et recommençait le lendemain. Ah ! elle, l'isolée, n'avait pas, comme la religieuse, des sœurs sur qui elle pouvait compter, des sœurs dont la sympathie pouvait la soutenir, la fortifier. N'importe ! elle continuait son œuvre bienfaisante... Dans ce rude labeur, elle a vieilli vite, la jeune institutrice ; déjà, elle est *vieille fille*. Hélas ! on sourit quelquefois en la voyant passer, on la dédaigne, car elle n'a plus les charmes de la jeunesse. On ne songe pas au bien qu'elle a accompli dans l'ombre ; on ne pense pas aux générations d'enfants qui lui doivent la santé de l'âme et du corps, à ces pauvres petits des campagnes, qui, ne pouvant avoir des religieuses, lui sont redevables de la foi qui sauve, de la science qui éclaire et fait plus heureux. Oh ! que de gens, qui rient des vieilles filles, de ces nobles vieilles filles que

j'ai appris à respecter, à vénérer dans ma petite école rurale, seront confus et honteux au jour des éternelles rétributions.

D'autres vieilles filles, par des moyens moins immédiats, ont fait à l'enfant un bien que la religieuse n'eût pu faire ; et à ce sujet, permettez-moi de mettre sous vos regards, en une brève vision, cette vieille demoiselle dont parle en termes émus, M. l'Inspecteur général, dans une conférence prononcée à l'occasion du cinquantenaire du Patronage de Québec, le 23 juin 1911. Mais auparavant disons un mot du Patronage.

Cette œuvre a été fondée à Québec pour prendre soin des enfants pauvres, exposés chaque jour à perdre la grâce de leur baptême. Elle est soutenue par la Société de Saint-Vincent de Paul, qui fait appel à la générosité de tant de belles âmes. Maintenant, écoutons M. l'Inspecteur général, c'est lui qui parle :

"Mlle Dorval est la providence qui, depuis quarante ans, fournit par ses quêtes merveilleuses, le pain, la viande, les patates et autres légumes, à sa grande famille du Patronage. Cette famille s'est multipliée merveilleusement ; mais, en même temps, le zèle de Mlle Dorval se fait plus original. Depuis 1873, Mlle Dorval n'a pas pris un seul mois de vacances, si ce n'est, il y a trente ans, alors qu'elle se fractura un bras dans une de ses excursions charitables. Le temps de guérir fut le seul arrêté qu'elle se permit"

A cette demoiselle si dévouée, à cette sœur laïque des pauvres, j'offre l'hommage de ma profonde admiration et de ma vive reconnaissance.

Or, remarquez qu'au patronage, il y a une école où 400 enfants acquièrent l'éducation et l'instruction nécessaires dans la vie. Mlle Dorval fait donc sentir son influence bienfaisante à toute une génération d'enfants chrétiens.

Ah ! n'ai-je pas raison de proclamer que la vieille fille exerce une admirable influence ! Et avec le Père Monsabré, je dirai : "Vieille fille ! au ciel, ce nom resplendira plus lumineux autour de certaines âmes que le titre de mère, car si le mariage est saint, plus sainte est la virginité même gardée dans le monde."

Cette vocation a son but pratique. Que de bonnes œuvres ne sont faites que par la vierge chrétienne et ne peuvent être faites dans toute leur perfection que par elle. Elle est placée à la tête de ces confréries qui préservent la jeunesse ; son âge protège les jeunes filles, son expérience les éclaire. Elle soutient, patronne et encourage les œuvres de charité, soulagement du corps et sanctification de l'âme. Elle instruit la jeunesse perdue au fond des campagnes trop pauvres pour se procurer des religieuses.

Continuez votre vie de sacrifices, ô filles de Dieu, continuez-la comme les anges, et là-haut, vous aurez leur admirable récompense.

Laura Desabrais,
du Cours académique.

LE PAPE ET LA FRANCE

Un projet de loi a été déposé par le gouvernement français devant la Chambre, lequel projet comporte la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Vatican. C'est là une heureuse nouvelle, et nous souhaitons vivement que la France reprenne au plus tôt la place d'honneur qu'elle a naguère occupée au Vatican. Si la France est représentée officiellement à Saint-Pierre de Rome lors de la canonisation des Bienheureuses Jeanne d'Arc et Marguerite-Marie, quel beau jour ce sera pour les catholiques de l'Ancienne France comme pour ceux de la Nouvelle France.

APPRENNONS AUX ENFANTS A ADMIRER, AIMER ET PROTEGER LES OISEAUX, CES NOTES CHARMANTS DE NOS BOIS ET DE NOS JARDINS, CES INTELLIGENTS ET ACTIFS AMIS DE L'AGRICULTURE.

DOCUMENTS OFFICIELS

AUX COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ÉCOLES

AVERTISSEMENT IMPORTANT POUR L'AVENIR

Messieurs.

La Législature, à sa dernière session, a voté de nouveau quatre montants spéciaux, répartis comme suit : \$125,000.00, \$60,000.00, \$30,000.00, et \$10,000.00; mais les minimums de traitements ont été augmentés d'une manière considérable. Ainsi, à l'avenir, seules les commissions scolaires en dehors des villes qui paieront au moins \$250.00 par année à toutes leurs institutrices (les sous-maîtresses comprises) recevront les quatre primes; celles qui paieront au moins \$225.00 auront droit à trois primes; celles qui paieront \$200.00 auront droit à deux primes, et celles qui paieront \$175.00 auront droit à une prime seulement.

Ainsi les quatre primes spéciales se répartiront donc comme suit en 1919-1920, et il faudra, en conséquence, augmenter les traitements des institutrices pour en profiter :

- 1—Sur le fonds de \$125,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$175.00;
- 2—Sur le fonds de \$60,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$200.00;
- 3—Sur le fonds de \$30,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$225.00;
- 4.—Sur le fonds de \$10,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$250.00.

Comme je vous le disais l'année dernière, ces subventions spéciales devront vous encourager à promouvoir davantage la cause de l'éducation dans votre municipalité; elles devront être employées spécialement à augmenter les salaires de vos instituteurs et de vos institutrices.

Il ne faudra, dans aucun cas, profiter de ces allocations supplémentaires pour diminuer le taux de vos cotisations scolaires.

Veillez vous occuper dès maintenant du choix des instituteurs et des institutrices pour l'année 1920-21, et faites-vous un devoir de conserver les titulaires compétents que possède votre municipalité.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL POUR 1918-19 (1)

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 11 novembre 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1918-19.

I.—LES ÉCOLES PRIMAIRES

INSPECTION DES ÉCOLES

La première visite des inspecteurs a été grandement compromise par le fléau de la grippe qui a sévi durant l'automne de 1918. Heureusement qu'au cours du deuxième semestre, plusieurs inspecteurs ont pu visiter deux fois les écoles des municipalités où le besoin d'une seconde visite se faisait le plus sentir.

(1) Tiré du "Rapport du Surintendant de l'Instruction publique" pour 1918-19.

L'année scolaire 1918-19 a été une année de deuil pour l'inspectorat : deux anciens et dévoués inspecteurs sont décédés : ce sont MM Beaumier et Lefebvre. Le premier était inspecteur pour Trois-Rivières-Saint-Maurice-Maskinongé et partie de Berthier depuis le 20 octobre 1905 et le second, inspecteur du district de Jacques-Cartier-Soulanges-Vaudreuil-Laval depuis le 22 mai 1908. Tous deux hommes de devoir, MM. Beaumier et Lefebvre ont été vivement regrettés dans leur district respectif. M. Beaumier a été remplacé par M. A.-L. Auger et M. Lefebvre par M. Longtin. Ce dernier, déjà inspecteur pour le district Laprairie-Beauharnois-Huntingdon, a été remplacé par M. J.-A. Dupuis. La démission de M. Noël Gingras a aussi nécessité la nomination d'un nouvel inspecteur pour le district de Rimouski-Matane : M. Paul Hubert a été nommé en remplacement de M. Gingras.

Les deux nouveaux districts de la rive sud ont été pourvus de titulaires le 22 octobre 1919. Le premier de ces districts a été détaché des districts de MM. Pagé, Warren, Turcotte, Tanguay et se trouve situé en grande partie dans le comté de Mégantic, et renferme en plus quelques municipalités des comtés de Lotbinière, d'Arthabaska et de Beauce. Le nouveau titulaire de ce district est M. A.-A. Beaudet, inspecteur, depuis 1917, transféré de Bonaventure-Matane.

Le deuxième district a été détaché des districts de MM. Belcourt, Lévesque et Hébert, et se trouve situé en grande partie dans le comté d'Yamaska et renferme en plus quelques municipalités des comtés de Drummond et Richelieu. Le nouveau titulaire de ce district est M. J.-E. Lamarre, instituteur à Montréal jusqu'à la date de sa nomination.

La création de ces deux nouveaux districts termine le remaniement de la carte scolaire de la Province, commencé en 1912. Depuis cette date, sept nouveaux districts ont été créés : Témiscamingue-Abitibi, Montréal (division de), Témiscouata-Kamouraska, Portneuf-Champlain, partie sud de l'Islet-Bellechasse-Montmagny-Dorchester, Mégantic-Lotbinière-Arthabaska et Yamaska-Drummond-Richelieu. Par la création de ces sept districts, tous les inspecteurs catholiques de la province ont vu leur tâche allégée dans une notable mesure.

Certes, cette tâche est encore lourde, mais elle a été rendue plus facile et plus efficace par la diminution du nombre des écoles à visiter.

Et les récentes gratifications du Gouvernement s'élevant à trois cents piastres par district ne peuvent que stimuler le zèle et le courage des inspecteurs d'écoles dont le travail est si favorablement apprécié.

COMMISSIONS SCOLAIRES

Le paragraphe 8 de l'article 2709 fait un devoir aux commissaires et aux syndics d'écoles "de nommer deux ou un plus grand nombre d'entre eux pour visiter chacune des écoles sous leur contrôle, au moins une fois tous les six mois, etc., etc." La grippe a grandement nui à l'accomplissement de ce grave devoir, en 1918-19 : 486 commissions scolaires ont pu visiter leurs écoles au cours de l'année. Un grand nombre n'ont fait qu'une visite et d'autres n'en ont fait aucune. Même en tenant compte de la grippe, ces dernières ont fait preuve de négligence, car une visite au moins aurait dû être faite ; aussi dans chaque cas, le Surintendant a attiré l'attention des commissions scolaires négligentes sur l'importance de la visite aux écoles. La visite des commissaires, faite avec soin et dans un bon esprit, encourage les maîtres et les maîtresses et stimule les élèves. Les deux visites prescrites par la loi permettent à chaque commission scolaire de se renseigner sur l'état des maisons d'écoles et de leurs dépendances, sur la manière dont les règlements scolaires sont observés, sur le progrès et l'assiduité des élèves et la capacité et le caractère des instituteurs et des institutrices.

Les inspecteurs régionaux ne sauraient trop rappeler ce devoir aux commissaires d'écoles.

Ces derniers se conforment généralement bien à l'article de la loi exigeant la prestation du serment ainsi qu'aux règlements scolaires concernant l'usage et l'uniformité des livres approuvés dans chaque municipalité scolaire.

Le taux de la cotisation s'élève graduellement, mais trop lentement vu l'urgence d'augmenter les traitements des maîtres et des maîtresses.

C'est là une vérité qu'il convient de soumettre très sérieusement aux commissions scolaires. Si la hausse des traitements n'est pas accentuée notablement, la pénurie des instituteurs et particulièrement des institutrices laïques se fera sentir à brève date d'une façon déplorable. A propos des salaires des institutrices laïques, voici le tableau que je fournis annuellement depuis 1912-13.

TRAITEMENTS DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES

	1912-13	1913-14	1914-15	1915-16	1916-17	1917-18	1918-19
Institutrices recevant..... \$ 1,200	0	0	0	0	1	0	0
.. .. 1,100	0	0	0	1	2	1	3
.. .. 1,000	0	0	2	1	0	3	1
.. .. 900	2	0	1	2	1	1	0
.. .. de \$700 à 800	0	1	1	2	2	0	34
.. .. 600 à 700	0	9	10	13	20	36	49
.. .. 500 à 600	8	10	20	50	18	55	137
.. .. 400 à 500	26	28	60	50	36	164	158
.. .. 300 à 400	75	142	254	314	345	350	446 (1)
.. .. 250 à 300	180	250	372	356	347	453	686 (2)
.. .. 200 à 250	547	595	967	1,351	1,839	1,985	2,755 (3)
.. .. 150 à 200	2,255	3,281	3,472	3,441	3,338	3,184	2,619 (4)
.. .. 125 à 150	1,887	869	524	396	244	149	58
.. .. 100 à 125	578	114	51	45	13	5	12

(1) De ces 446, 233 reçoivent de \$300. à \$325--90 de \$325. à \$350--100 de \$350. à \$375 et 23 de \$375. à \$400.

(2) De ces 686, 540 reçoivent de \$200. à \$275 et 146 de \$275. à \$300.

(3) De ces 2,755, 2,189 reçoivent de \$200 à \$225 et 566 de \$225 à \$250.

(4) De ces 2,619, 99 reçoivent de \$190 à \$200--1,523 de \$175. à \$190 et 997 de \$150 à \$175.

La plus forte poussée de l'augmentation a eu lieu dans la catégorie de \$200 à \$300, cette catégorie accusant une augmentation de 1003 sur 1917-18. La catégorie de \$300 à \$400 atteint 446 contre 350 l'année précédente. ; celle de \$400 à \$500 est tombée de 164 à 158, tandis que celle de \$500 à \$600 s'est élevée de 55 à 137.

Il y a donc progrès dans la hausse des traitements ; mais ce progrès est lent, trop lent, quoique constant. Les conditions sociales se sont tellement modifiées depuis cinq ans, que les commissions scolaires doivent sérieusement considérer l'obligation où elles se trouvent d'augmenter les traitements des instituteurs et des institutrices en proportion de l'augmenta.

tion du coût de la vie. Le temps est arrivé où le traitement minimum des institutrices ne devrait pas être inférieur à \$300. Et si l'on veut rendre l'école primaire de plus en plus efficace, il faudra nécessairement établir une différence dans les traitements en tenant compte du *degré du diplôme*. Plus il y aura dans l'enseignement de diplômes supérieurs ou au moins intermédiaires (modèles), plus on aura chance que l'école sera mieux tenue. Mais ce résultat ne sera obtenu que par une élévation généreuse des traitements, ce qui aura aussi pour effet de prévenir les changements trop fréquents d'institutrices et empêcher le retour aux institutrices non diplômées.

Les minima actuels des traitements déterminant les primes spéciales aux municipalités scolaires (\$125, \$175, et \$200) ne répondent plus aux besoins présents, puisqu'en 1918-19, 4,269 institutrices ont reçu un traitement de \$200 et plus. Je forme des vœux pour que ces minima soient augmentés notablement.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE 1917-18

Les *Statistiques de l'Enseignement* publiées par le Bureau des Statistiques de la province, donnent les renseignements qui suivent pour l'année scolaire 1917-18 :

Sur 105,694 enfants catholiques de 5 à 7 ans, 81,873 sont inscrits aux écoles, soit 77.46%.

Sur 315,447 enfants de 7 à 14 ans, 297,132 sont inscrits aux écoles, soit 94.19%.

Sur 74,650 enfants de 14 à 16 ans, 26,285 sont inscrits aux écoles primaires, soit 35.21%.

Sur 35,714 enfants de 16 à 18 ans, 6,945 sont inscrits aux écoles primaires, soit 19.45%.

Notons ici que les élèves des collèges classiques, écoles normales, écoles spéciales et écoles du soir, soit plus de 20,000, ne sont pas compris dans les enfants de 14 à 18 ans inscrits aux écoles, tel que donné ci-dessus.

Enfin sur un total de 531,505 enfants catholiques de 5 à 18 ans, 412,961 sont inscrits aux écoles primaires, soit 77.70%.

Pour avoir le chiffre exact de l'inscription aux écoles, il faut ajouter aux 412,961 ci-dessus indiqués, les enfants de 14 à 18 ans qui fréquentent les collèges classiques, les écoles normales, les écoles techniques, les écoles d'agriculture, les écoles de sourds-muets et aveugles.

1918-19.

Pour 1918-19, les sommaires statistiques fournis par les inspecteurs d'écoles catholiques en même temps que leurs rapports annuels indiquent une diminution notable dans le pourcentage de la présence moyenne en classe, diminution causée par l'épidémie de grippe qui a sévi en moyenne durant deux mois sur tout le territoire de la province.

En dépit de la grippe, et cela à la louange de la population, le pourcentage de la présence moyenne s'est maintenu à un bon niveau dans les écoles catholiques. Voici d'après les sommaires statistiques fournis par chaque inspecteur, la présence moyenne, par catégorie, pour chaque degré de l'enseignement primaire.

Dans les écoles élémentaires, la présence moyenne a été de 60 à 65% dans 5 districts (districts de colonisation ou de pêcheries) compris dans Saguenay, Rimouski-Matane, Labelle-Montcalm-Terrebonne-Argenteuil, Iles-de-la-Madeleine ; de 65 à 70% dans 10 districts ; de 70 à 75 dans 15 districts ; de 75 à 80% dans 11 districts ; de 80 à 85% dans 1 district ; de 85 à 90% dans 2 districts.

Dans les écoles intermédiaires (modèles) la présence moyenne a été de 65 à 70% dans 1 district ; de 70 à 75% dans 13 districts ; de 75 à 80% dans 15 districts ; de 80 à 85% dans 10 districts ; de 85 à 90% dans 1 district ; de 90% dans 2 districts.

Dans les écoles supérieures (académiques), la présence moyenne a été de 70 à 75% dans 4 districts ; de 75 à 80% dans 8 districts ; de 80 à 90% dans ce 20 district ; de 90% dans 6 districts.

Dans les écoles indépendantes subventionnées, la présence moyenne a été de 50 à 60% dans 1 district ; de 60 à 70% dans 1 district ; de 70 à 75% dans 2 districts ; de 75 à 80% dans 4 districts ; de 80 à 90% dans 23 districts ; de 90 à 95% dans 10 districts.

Dans les écoles indépendantes non subventionnées, la présence moyenne a été de 65 à 70% dans 2 districts ; de 70 à 80% dans 11 districts ; de 80 à 90% dans 9 districts ; de 90 à 100% dans 11 districts ; de 100% dans 1 district.

Quant à la présence moyenne générale par district, non seulement elle a été réduite par la grippe en 1918-19, mais elle a aussi diminué d'environ quatre points, du fait que cette année, sur le conseil judicieux du Chef des statistiques, la présence moyenne n'a pas été établie d'après la moyenne des présences, mais d'après la présence absolue. En dépit de ces deux causes de diminution, la présence moyenne générale dans les écoles catholiques s'est maintenue à un niveau très honorable. A remarquer que les catégories de présence qui suivent concernent tous les enfants d'âge scolaire inscrits aux écoles, c'est-à-dire de cinq ans à dix-huit ans.

La présence moyenne générale pour 1918-19 a été de 60 à 65% dans 2 districts ; de 65 à 70% dans 5 districts ; de 70 à 75% dans 12 districts ; de 75 à 80% dans 16 districts ; de 80 à 90% dans 8 districts ; de 90% dans 1 district.

Relativement aux chiffres ci-dessus, je réfère aux rapports des inspecteurs d'écoles contenues dans le présent document, de la page 1 à la page 162.

Quelques sommaires statistiques fournis par les inspecteurs en 1917-18 étaient incomplets.

Préparés pour la première fois, certains tableaux manquèrent de précision, vu l'insuffisance des sources d'information. Mais, grâce à l'amendement apporté à la loi à la session de 1919 au sujet des statistiques scolaires, les sommaires statistiques de 1918-19, placés en tête de chaque rapport d'inspecteur, sont complets. Cette année, les inspecteurs ont pu vérifier les statistiques fournies par les secrétaires-trésoriers et mettre au point leur sommaire statistique. Ces sommaires statistiques ne servent pas à la compilation des statistiques générales, mais ils permettent de se renseigner rapidement sur la situation scolaire dans chaque district de la province.

De plus, chaque sommaire a été révisé par le Bureau des Statistiques.

Québec, Trois-Rivières, Hull, Chicoutimi ont procédé au recensement scolaire en 1918-19, et Montréal et Sherbrooke doivent faire de même pour 1919-20.

Dans son rapport pour 1918-19 (voir le présent volume, page 130), M. l'inspecteur Paquin dit : "Le sommaire statistique ci-dessus prouve que 82% des élèves recensés ont fréquenté les écoles avec une présence moyenne de 74.86%. Chiffres très bien pour l'année. De plus, il faudrait ajouter à ces nombres, les élèves du collège de Joliette, de Berthier, du Noviciat et du Scolasticat des Clercs St-Viateur."

Cette réflexion de M. l'inspecteur Paquin convient à la majorité des districts scolaires catholiques de la province.

II.—LES ÉCOLES NORMALES

J'ai visité chacune des treize écoles normales catholiques au cours de l'année 1918-19. Ces écoles ont été fréquentées l'année dernière par 159 élèves-maîtres et 914 élèves-institutrices. Ne sont pas compris dans ces chiffres les élèves qui ont dû quitter l'école au cours de l'épidémie de grippe.

84 élèves-maîtres et 529 élèves-institutrices ont reçu un diplôme en juin 1919.

Les écoles normales catholiques de la province de Québec fonctionnent très bien, ayant à leur service des principaux et des professeurs compétents et dévoués, parmi lesquels il convient de signaler une certaine près de religieuses (dans les écoles normales de filles) choisies parmi l'élite de nos différentes communautés enseignantes de femmes.

Voici maintenant la statistique concernant :

1. Le nombre des élèves des écoles normales diplômés en juin 1918 et qui sont entrés dans l'enseignement ;

2. Le nombre des élèves diplômés en juin 1918 et qui sont retournés à l'école normale pour y suivre le cours.

Québec—Garçons, 63 diplômés : 11 sont entrés dans l'enseignement et 29 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Québec—Filles, 72 diplômées : 29 sont entrées dans l'enseignement et 11 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal—Garçons ; 51 diplômés : 9 sont entrés dans l'enseignement et 25 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal—Filles, 79 diplômées : 40 sont entrées dans l'enseignement et 25 sont retournées à l'école pour y continuer le cours.

Trois-Rivières—Filles, 57 diplômées : 34 sont entrées dans l'enseignement et 1 est retournée à l'école pour y continuer le cours.

Chicoutimi—Filles, 60 diplômées : 52 sont entrées dans l'enseignement et 2 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Rimouski—Filles, 46 diplômées : 28 sont entrées dans l'enseignement et 8 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Nicolet—Filles, 80 diplômées : 43 sont entrées dans l'enseignement et 5 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Valleyfield—Filles, 50 diplômées : 28 sont entrées dans l'enseignement et 16 sont retournées à l'école pour y continuer le cours.

Hull—Filles, 31 diplômées : 15 sont entrées dans l'enseignement et 11 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Joliette—Filles, 26 diplômées : 14 sont entrées dans l'enseignement et 7 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Hyacinthe—Filles, 89 diplômées : 44 sont entrées dans l'enseignement et 15 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Pascal—Filles 52 diplômées : 23 sont entrées dans l'enseignement et 12 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Sur 756 élèves diplômés des écoles normales en juin 1918, 167 sont retournés à l'école pour suivre un cours supérieur, portant à 589 le nombre des élèves-instituteurs et institutrices ayant définitivement quitté l'école normale en juin 1918. De ce nombre, 370 sont entrés dans l'enseignement, soit 63% plus. En ajoutant les 19 normaliennes diplômées en juin 1918 et entrées dans des communautés religieuses enseignantes, cela porte le pourcentage à 66%.

C'est une diminution de 4% sur l'année précédente. Certes, la grippe a empêché un certain nombre de normaliens et de normaliennes affaiblis par la maladie d'entrer immédiatement dans l'enseignement. Mais je crois que les maigres salaires offerts dans bien des municipalités sont aussi la cause que plusieurs diplômées des écoles normales hésitent à entrer dans l'enseignement. Ne serait-il pas opportun de créer des primes spéciales en faveur des municipalités qui engageraient des institutrices munies des brevets supérieurs (académiques) ou au moins intermédiaires (modèles) à un traitement initial qui ne serait pas inférieur à \$300. pour les diplômes modèles et à \$350. pour les diplômes académiques. Ce serait un excellent moyen, je crois, d'attirer et de retenir dans l'enseignement l'élite des jeunes filles qui passent par les Écoles normales ou par le Bureau central.

Le 17 juin dernier avait lieu à Nicolet l'inauguration du nouveau et magnifique local où désormais l'École normale des Sœurs de l'Assomption continuera l'utile et belle œuvre qu'elle poursuit depuis 1908. A cette occasion, j'ai donné les chiffres suivants : depuis sa fondation, l'École normale de Nicolet a diplômé 610 de ses élèves-institutrices : sur ce nombre 501 sont entrées dans l'enseignement, y compris 90 religieuses, toutes anciennes normaliennes : c'est donc plus de 82%. Voilà un magnifique résultat qui démontre le rôle très efficace rempli par nos écoles normales de filles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MAGNAN,

Inspecteur général des écoles catholiques.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

(COURS SUPÉRIEUR)

Les Évangiles

Le mot *Évangile* signifie *bonne nouvelle*. Dans le sens chrétien, il signifie la bonne nouvelle de la venue du Sauveur. Les quatre Évangiles n'en forment en réalité qu'un seul. C'est pourquoi l'Église les appelait autrefois l'*Évangile de Jésus-Christ selon Mathieu, Marc, Luc et Jean*.

Les trois premiers Évangiles concordent visiblement, au point d'employer parfois les mêmes expressions. De là vient qu'on les a appelés *synoptiques*. Saint Jean les a complétés.

La concordance des synoptiques s'explique. Après l'Ascension, les Apôtres restèrent plusieurs années ensemble à Jérusalem. Se racontant souvent les grands événements dont ils avaient eu le bonheur d'être les témoins, ils adoptèrent dans le récit une trame commune, chacun gardant toutefois ses qualités propres et consultant ses souvenirs personnels. Il est possible aussi que les trois premiers évangélistes, outre qu'ils puisaient à la source commune de la tradition, aient utilisé des notes écrites, mais rien ne permet d'admettre un Évangile primitif qui aurait servi aux trois. Ce que l'on peut croire, c'est que l'Évangile de saint Mathieu fut écrit le premier, et que saint Marc et saint Luc en tirèrent parti.

Saint Mathieu, avant sa vocation à l'apostolat, s'appelait Lévi. D'abord perceuteur à Capernaüm, puis disciple de Jésus-Christ, il prêcha à l'est du Jourdain, puis en Éthiopie, dans l'Inde et chez les Parthes, composa son Évangile vers l'an 63 après Jésus-Christ, pendant que saint Pierre et saint Paul prêchaient à Rome, et le dédia aux Juifs convertis.

Cet Évangile, qui fut probablement écrit en hébreu, n'existe plus qu'en grec, mais la traduction en fut faite du vivant même du saint. L'Apôtre, en l'écrivant, se proposait de raffermir la foi chancelante des Juifs convertis en leur prouvant historiquement que Jésus de Nazareth était réellement le Messie promis. C'est pourquoi il cite fréquemment l'Ancien Testament et ne donne la généalogie du Sauveur que depuis Abraham, père des Juifs. Les temps anciens, appliquant aux évangélistes des figures empruntées au prophète Ezéchiel, ont attribué à saint Mathieu le symbole de l'homme, parce qu'il commence son récit par la généalogie de Notre-Seigneur.

Saint Marc, compagnon de saint Paul dans son premier voyage, descendit avec lui à Pergé en Pamphylie et dans l'île de Chypre. Lorsque saint Paul fut une première fois incarcéré à Rome, saint Marc se trouva avec lui et saint Pierre lui envoya des salutations en l'appelant son fils. Le saint fonda l'Église d'Alexandrie après avoir écrit, d'après les récits de saint Pierre, son Évangile pour les chrétiens de Rome. Cet Évangile suit mieux l'ordre chronologique que celui de saint Mathieu.

Saint Marc a pour symbole le lion parce que son Évangile commence par la prédication de saint Jean-Baptiste, qui *criait dans le désert*.

Saint Luc, médecin d'Antioche, fut d'abord païen, puis prosélyte. C'est en Palestine qu'il apprit à connaître la religion chrétienne et qu'il fut baptisé. Il rencontra saint Paul à Tarse, l'accompagna à Jérusalem et, après deux ans de captivité à Césarée et à Rome, il prêcha, dit-on, en Achaïe et en Béotie.

C'est vraisemblablement en Italie, et d'après les enseignements du grand Apôtre, qu'il composa son Évangile. Il voulait donner à l'illustre Romain Théophile, comme il le déclare, une histoire authentique de la vie de Jésus-Christ, afin sans doute de corriger certains récits peu dignes de foi. Il s'adressait surtout à des païens convertis.

Pour cette raison, il fait remonter la généalogie de Notre-Seigneur jusqu'au premier homme, père des gentils, et raconte des faits qui se rapportent principalement à leur conversion. L'écrivain, en suivant rigoureusement l'ordre chronologique, rapporte sur la naissance de saint Jean-Baptiste et l'enfance du Sauveur, des traits omis par les autres évangélistes. Plusieurs circonstances doivent lui avoir été racontées par la Sainte Vierge, qui les conservait dans son cœur, comme il le dit à deux reprises. Cet Évangile est remarquable par la pureté du style. On a donné à l'auteur pour symbole le *bœuf*, parce que son récit débute par le sacrifice de Zacharie.

Saint Jean, frère de Jacques le Majeur, exerçait le métier de pêcheur sur le lac de Génésareth. Disciple de saint Jean-Baptiste, il s'attacha un des premiers au Messie et gagna l'amitié du Maître, ce qui lui valut le surnom de *disciple bien-aimé*. Ardent par tempérament, il était appelé *Boanergès*, "fils du tonnerre".

En sa qualité de disciple vierge, il recut de Jésus mourant la garde de la Vierge Marie, avec qui il demeura à Jérusalem aussi longtemps qu'elle vécut. Il porta ensuite l'Évangile à Ephèse, dans l'Asie Mineure, fut exilé dans l'île de Pathmos, où il écrivit l'Apocalypse, et revint à Ephèse, où il mourut âgé de près de cent ans.

Ce fut le seul disciple qui vécut jusqu'à l'arrivée du Seigneur, c'est-à-dire qui mourut de mort naturelle. Le saint Apôtre, dans son Évangile (xxi, 23), combat l'opinion, qui courrait parmi les disciples, qu'il ne mourrait pas. D'où l'on conclut qu'il composa son Évangile à Ephèse, dans un âge avancé, pour confirmer dans la foi les chrétiens de cette contrée.

A cette fin, il raconte surtout les miracles qui prouvent davantage la divinité du Sauveur : l'eau changée en vin aux noces de Cana, la guérison de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare, etc. De là vient que dès les premiers temps il est appelé le *théologien*.

Par le choix de ses récits il cherche aussi à compléter les autres Évangiles en rapportant textuellement les discours de Jésus-Christ.

Clément d'Alexandrie dit que, d'après une ancienne tradition, saint Jean a voulu, sur la demande de ses amis, composer un *Évangile spirituel*, différent des trois autres, qui s'attachent surtout aux actions extérieures de Jésus-Christ.

Sa sublime doctrine fit attribuer à l'Apôtre le symbole de l'*aigle*. Le calice et le serpent, avec lesquels on le représente parfois, rappellent une légende d'après laquelle, sous Domitien, saint Jean, contraint de boire dans un calice empoisonné, n'en aurait reçu aucun mal. Par une protection miraculeuse, plongé dans un vase d'huile bouillante, il en sortit intact.

R. P. SIFFRLEN.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

DICTÉES

I

Le nombre de l'adjectif.

Les fruits excellents.—La fraise parfumée et les douces noisettes.—Les livres déchirés et la page tachée.—La fleur brillante.—Les oiseaux chanteurs et le joli canari.—Le cahier propre et la feuille blanche.—Les bonnes notes et les mauvais points.—L'enfant grossier et les douces petites filles.—Les élèves étourdis et les écoliers attentifs.—Une ma-

ladie dangereuse et des remèdes bienfaisants. Le pain excellent et les pâtés dans leur croûte.—Les chats sauvages et le chien fidèle.—Le linge blanc et les chemises neuves.—Les souliers usés et les gants troués.—La bougie allumée et les lampes éteintes.

EXERCICES ÉCRITS.—1. Copier la dictée.

2. Choisir dans la dictée six phrases où l'on mettra au singulier ce qui est au pluriel, et au pluriel ce qui est au singulier.

3. (Revision.) Former et écrire six phrases où se trouveront des noms accompagnés d'articles contractés. Ex. : J'ai du pain.—L'armoire aux provisions, etc.

II

A la ferme

Dans la prairie de la ferme, je vois la jument et son poulain, la vache et son veau, la brebis et son agneau. Le chien garde la maison et le porc grogne sous son toit. Le coq, la poule, le poussin, le canard, l'oie, le pigeon cherchent le grain dans le foinier.

Tous ces animaux sont utiles.

EXERCICES.—1. Souligner les noms d'animaux renfermés dans le texte.

2. Dire le nom de l'animal qui : *aboie, hennit, bêle, piaule, glousse, grogne, chante, roucoule, rugit.*

3. Former des propositions disant *ce que fait* chacun de ces animaux. Ex. : Le chien aboie.

4. Distinguer les noms des quadrupèdes des noms des bipèdes.

5. Former des propositions disant *ce qu'est* chacun de ces animaux. Ex. : La jument est un quadrupède.

RÉCITATION

RECONNAISSANCE.

O toi dont l'oreille s'incline
Au nid du pauvre passereau,
Au brin d'herbe de la colline
Qui soupire après un peu d'eau ;
Providence qui les console,
Toi qui sais de quelle humble main
S'échappe la secrète obole
Dont le pauvre achète son pain ;

Charge-toi seule, ô Providence,
De connaître nos bienfaiteurs,
Et de puiser leur récompense
Dans les trésors de tes faveurs !

Notre cœur, qui pour eux t'implore,
A l'ignorance est condamné ;
Car toujours leur main gauche ignore
Ce que leur main droite a donné.

LAMARTINE.

RÉDACTION

D'OU VIENT LE PAIN ?

EXERCICE PRÉPARATOIRE.—A quelle époque fait-on la moisson ? Comment s'appellent les ouvriers qui font la moisson ? Avec quels outils coupent-ils le blé ? Où conduit-on les gerbes ? Qu'en fait-on ensuite ? Comment en retire-t-on le grain ? Où ce grain est-il conduit ?

DEVELOPPEMENT

En été, on fait la moisson.

Les moissonneurs coupent le blé avec leurs faux.

Ils en font des gerbes, que les voitures viennent chercher pour les conduire à la grange.

Avec la machine ou le fléau on bat les gerbes pour en retirer le grain.

Ce grain est conduit au meunier qui, dans son moulin, en fait de la blanche farine.

C'est avec cette farine que le boulanger fait le pain.

Ne gaspillons jamais le pain, car pour l'obtenir il faut beaucoup de travail.

COURS MOYEN

DICTÉES

I

Ne soyons pas ingrats

A mesure que nous avançons en âge, nous comprenons mieux les sacrifices que nos parents firent autrefois pour nous. Mon enfant, rappelle-toi les mille et un petits soins que ta mère te donnait. Si tu *mangeais*, elle te faisait manger ; elle te *berçait* sur ses genoux, quand tu pleurais, à l'époque où tes dents *perçaient* et te donnaient la fièvre. Ce fut elle qui *prononça* les premiers mots que tu *prononças* après elle ; elle encore qui *s'efforça*, en toute occasion, de te faire plaisir. Mon enfant, n'oublie jamais cela. Quand nous sommes ingrats envers nos parents, c'est comme si nous leur *transpercions* le cœur avec une épée.

QUESTIONS DIVERSES.—Que signifie cette expression *faire des sacrifices* ? — Et celle-ci : *mille et un petits soins* ? — Quand dit-on que les dents *percent* ? — Pourquoi, à ce moment, la mère donne-t-elle tant de soins à son enfant ? — Que fait encore la mère pour son enfant ? — A quoi peut-on comparer la douleur que l'ingratitude des enfants fait au cœur des parents ? — Qu'est-ce que *être ingrat* ?

Pourquoi dans cette dictée les verbes *bercer, prononcer, percer, efforcer*, prennent-ils une cédille ? — Pourquoi le verbe *manger* prend-il quelquefois un e devant o. a ?

Trouvez et épelez des mots en *ice*, comme *sacrifice*, (justice, supplice, édifice, office, calice, etc.) En *ou* comme *genou* (clou, écou

acajou, amadou, chou, cou, fou, etc.).—Quel est le pluriel de ces mots ? — Des mots en *é* comme *épée* (musée, soirée, pensée, denrée, fusée, nuée, etc.).

- EXERCICES ÉCRITS. — 1. Copier la dictée.
2. Ecrire l'imparfait de l'indicatif des verbes commencer, effacer, tracer, charger, protéger, mélanger.
3. (Revision). Trouver et écrire dix noms de métiers masculins et dix noms de métiers féminins.

II

Les grandes et les petites vertus

Les grandes vertus sont rares. Quand vient l'occasion de les pratiquer, on y est excité par la grandeur du sacrifice ou par l'éclat de l'action. Les petites vertus, au contraire, sont de tous les moments ; elles nous mettent sans cesse aux prises avec notre orgueil, notre paresse, notre légèreté : elles sont obscures, ignorées le plus souvent, et ne provoquent jamais l'admiration du monde. Pour y être fidèle, il faut un courage soutenu, une constance que rien ne lasse, ce qui est le propre des grands caractères. Combien donc s'abusent ceux qui dédaignent les vertus modestes et les humbles positions !

Ils ne comprennent rien à ces paroles du divin Maître : "Si vous ne ressemblez au plus petit de ces enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux."

EXERCICES. — 1. Qu'entendez-vous par *petites vertus*, par *grandes vertus* ?

2. Faire l'analyse de tous les pronoms.

3. Que signifient les expressions : *s'abusent* ; *le propre des grands caractères* ?

4. Conjuguer le verbe *soutenir* aux temps du mode indicatif.

RÉCITATION

Le Canada

Il est sur le sol d'Amérique
Un doux pays aimé des cieux,
Où la nature magnifique
Prodigue ses dons merveilleux.
Ce sol fécond par la France
Qui régna sur ses bords fleuris,
C'est notre amour, notre espérance,
Canadiens, c'est notre pays.

Pour conserver cet héritage
Que nous ont légué nos aïeux,
Malgré les vents, malgré l'orage,
Soyons toujours unis comme eux.
Marchons sur leur brillante trace,
De leurs vertus suivons la loi,
Ne souffrons pas que rien efface
Et notre langue et notre foi.

O, de l'union fraternelle
Jour triomphant et radieux,
Ah ! puisse ta flamme immortelle
Remplir notre cœur de ses feux :
Oui, puisse cette union sainte,
Qui fit nos ancêtres si grands,
Garder toujours de toute atteinte
L'avenir de leurs descendants.

Les vieux chênes de la montagne
Où combattirent nos aïeux !
Le sol de la verte campagne
Où coula leur sang généreux !
Le flot qui chante à la prairie
La splendeur de leurs noms bénis :
Tout nous redit ! Soyez unis !

OCTAVE CRÉMAZIE.

RÉDACTION

La fleur

1. Origine, couleur, parfum.—2. Fleur complète... Comment elle commence, comment elle se développe. Lieux où viennent les fleurs. Utilité, beauté des fleurs. Réflexion finale.

DÉVELOPPEMENT

La fleur est une production du végétal. Elle est ordinairement colorée et souvent odorante. C'est cette partie de la plante qui a le plus d'éclat, mais le moins d'existence. Une fleur est complète lorsqu'elle possède les quatre parties : le calice, la corolle les étamines et le pistil. La semence est produite par les deux dernières parties. La fleur apparaît sous la forme de bouton et s'épanouit après quelque temps sous l'influence de l'air, de la lumière et de la chaleur. Il y a des fleurs dans les jardins, dans les prairies, dans les vallées, dans les campagnes, dans les forêts et même le long des sentiers et des chemins. On cultive aussi les fleurs dans les

serres et dans l'intérieur des maisons. Tout le monde aime les fleurs ; il y a pour cela plus d'un motif. Celles de la mauve, du tilleul, du sureau, fournissent un thé salulaire. C'est aux fleurs que les abeilles prennent le suc qu'elles changent en un miel délicieux. Les fleurs sont l'ornement du parterre ; cultivées dans des pots, elles forment de jolis petits jardins aux fenêtres, dans les vestibules, dans les cours. Leurs dessins variés, leur délicate structure, leur beauté naturelle, leur délicate structure, leur beauté naturelle, leur délicate structure, leur beauté naturelle, nous émerveillent et leurs suaves parfums élèvent notre cœur reconnaissant vers Dieu qui fit les fleurs si belles !

COURS SUPÉRIEUR

DICTÉES

I

Rôle patriotique du clergé canadien

Quoique exempt par état de se mêler activement de politique, notre clergé nous a rendu, sous ce rapport, d'incontestables services dans le cours de nos grandes luttes. On lui a *quelquefois* reproché d'être trop timide, mais combien de mouvements populaires irréféchis n'a-t-il pas empêchés ou *restreints* ? combien d'œuvres publiques et nationales n'a-t-il pas *favorisées* ? combien d'utiles conseils et d'encouragements n'a-t-il pas *donnés* à nos hommes publics dans les temps difficiles ? Et à qui devons-nous cette admirable unité d'action politique, qui a été jusqu'à présent un des traits caractéristiques de notre population ; qui a fait sa force et son salut, au milieu des constantes et terribles luttes que nous avons eu à soutenir, depuis près d'un siècle, pour sauver notre race de l'exploitation et de l'anéantissement ? A l'heure qu'il est, cette unité fait le désespoir de nos adversaires politiques, qui voient que, grâce à elle, nous nous sommes fait une arme de cette même union des *Canadas*, machine infernale qui a éclaté entre les mains de ses fabricateurs.

ETIENNE PARENT.

(Écrit vers 1845).

EXERCICES :—Justifier l'orthographe des mots en italiques.—*Etienne Parent*. L'un des plus remarquables journalistes canadiens. Il naquit à

Beauport, le 3 mai 1801. Parent ressuscita le *Canadien* en 1822 et en 1831 ; fut emprisonné pendant les troubles de 37-38. Élu au parlement sous l'Union par le comté de Saguenay. En 1847, il quitta la politique et devient sous-secrétaire de la province ; à la Confédération, M. Parent est nommé sous-secrétaire d'État. C'est un des meilleurs écrivains qu'ait produits le Canada français. Penseur profond, patriote sincère et catholique éclairé, Parent a laissé une œuvre saine, que l'on retrouve particulièrement dans des *Conférences* remarquables.

II

Le vol des insectes

De tous les volatiles, ceux dont le vol est le plus curieux et le plus à notre portée sont les insectes. Les uns ont des ailes de la plus fine gaze, comme la mouche ; elle exécute toutes sortes de vols, et, quand il lui plaît, elle s'arrête en l'air et y devient stationnaire ; d'autres, tels que les papillons, ont des ailes couvertes d'écaillés fines comme de la poussière, et brillantes des plus vives couleurs. Bien différentes de celles des oiseaux, qui se ressemblent toutes, et qui leur sont distribuées par paires, elles sont *patronnées* sur une infinité de formes, et quadruples. *Les papillons n'ont point de queue comme les oiseaux ; mais la plupart sont couronnés d'antennes qui dirigent leur vol* : leur gouvernail est à leur tête. Le papillon, avec sa trompe et ses antennes à boutons semblables aux filets à entêner qui sortent du sein des fleurs, avec ses ailes quadruples et éclatantes qui imitent leurs pétales, avec son vol incertain que balance çà et là l'haleine des zéphirs, ressemble à une fleur volante.

Je me suis arrêté quelquefois avec plaisir à voir des moucheron, après la pluie, danser en rond des espèces de ballets. Ils se divertissent en quadrilles, qui s'élèvent, s'abaissent, *circulent* et s'entrelacent sans jamais se confondre. Les chœurs de danse de nos opéras n'ont rien de plus compliqué et de plus gracieux. Il semble que ces enfants de l'air soient nés pour danser ; ils font aussi entendre au milieu de leur bal des espèces de chants. Leurs gosiers ne sont pas résonnants comme ceux des oiseaux ; mais leurs corselets le sont, et leurs ailes, ainsi que des archets, frappent l'air et en tirent des murmures agréables. Une vapeur qui sort de la terre est le foyer ordinaire de leur

plaisir ; mais souvent une sombre hirondelle traverse tout à coup leur troupe légère, et avale à la fois des groupes entiers de danseurs. Cependant leur fête n'est pas interrompue. Les coryphées distribuent des postes à ceux qui restent, et tous continuent à danser et à chanter.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

COMMENTAIRES RELATIFS A L'INTELLIGENCE
DU TEXTE DE LA DICTÉE

SOMMAIRE DES QUESTIONS.—1. *Le plus à notre portée.* Sens de cette expression dans la phrase.—2. *Elles sont patronnées.* Signification de ce verbe. N'en a-t-il pas d'autre?—3. Nombre et nature des propositions contenues dans la phrase soulignée : *Les papillons n'ont point... leur vol.*—4. *Circulent.* Sens de ce mot dans la phrase.—5. *Coryphées.* Différents sens de ce mot.

LE PLUS à notre portée.—C'est-à-dire le vol le plus accessible à nos moyens d'observation. Les oiseaux ont peur de l'homme et le fuient ; il n'en est pas de même des insectes qui nous considèrent comme leur proie, et viennent nous tourmenter. Qui de nous n'a eu affaire aux mouches à lait, aux cousins et aux moustiques?

ELLES SONT patronnées.—C'est-à-dire leurs ailes semblent taillées sur une infinité de formes ou de modèles, comme procèdent les tailleurs pour découper les parties d'un habit en suivant les bords d'un patron. Ce dernier terme a deux significations bien différentes : il désigne soit un *matra*, un *protecteur*, un *tuteur*, c'est l'acception propre ; soit une *forme*, un *modèle*, c'est l'acception dérivée. Or, de cette dernière on a fait d'abord le verbe *patronner*, qui exprimait uniquement l'idée de *calquer*, de *modeler* ; mais plus récemment ce même verbe s'est adjoint le sens de *protéger*, d'*introduire dans le monde, dans la société* ; dans ce cas, nous retrouvons le sens propre et primitif du terme *patron*.

LES PAPILLONS n'ont point de queue comme les oiseaux ; mais la plupart sont couronnés d'antennes qui dirigent leur vol.—Ce membre de phrase renferme quatre propositions : la première, *Les papillons n'ont pas de queue*, est une indépendante ; la seconde, *comme les oiseaux (ont une queue)*, est une subordonnée elliptique ; la troisième, *mais la plupart sont couronnés d'antennes*, est une indépendante coordonnée avec la première ; la quatrième, *qui dirigent leur vol*, est un complément explicative.

CIRCULENT, c'est-à-dire se meuvent dans leur vol en décrivant des ronds qui les ramènent au point de départ. *Circuler* a aussi le sens de *marcher*, ou de *ne pas stationner*.

CORYPHÉE est un terme qui, primitivement, dans les pièces du théâtre grec, désignait le chef

des chœurs ou des danses accompagnées de chants. De nos jours, c'est le chef des chœurs d'opéras ; il désigne aussi le chef des chœurs de danseurs et de danseuses dans les ballets. Dans un sens figuré, il désigne celui qui se distingue le plus, qui est au premier rang ; ex. : *Pétrarque était le coryphée des poètes de son temps.*

RÉCITATION

GLOIRE AU CHRIST !

Comme les cloches des clochers
Sonnent avec exubérance,
Nos cœurs, absous de leurs péchés,
Carillonnent leur délivrance !

Dieu ! que là-haut l'azur est doux !
Tout paraît sortir du baptême !
Il semble que le ciel en nous
Se soit introduit de lui-même !

L'Église chante, et prie aussi,
L'humanité qui saigne et tombe
Mettra son espoir ressaisi
En Celui qui brise la tombe.

Le sacrifice consommé,
Du sépulture ouvert Il s'élève,
Suppliant, d'amour enflammé :
"Père, que tout ce mal s'achève !"

C'est Lui qui soulage ici-bas
Du fardeau des douleurs humaines,
Lui qui fait gagner les combats,
C'est Lui qui rompt les lourdes chaînes...

Gloire au Christ vainqueur de la Mort,
Par qui la nature charnelle,
Dès que de ce monde elle sort,
Entre dans la vie éternelle !

ALBERT LOZEAU.

COMPOSITION

LE NID DE ROSSIGNOL ET LA VIPÈRE

SOMMAIRE :—En vous promenant un jour près d'un bois, vous entendîtes les cris de détresse d'un rossignol. Vous courez au secours, et vous effrayez une vipère qui fascinait l'oiseau dans son nid. L'oiseau s'envole et le reptile fuit. Le lendemain, le nid était vide.

DÉVELOPPEMENT

Joyeux et gai comme on l'est à dix ans, je me promenais, un jour, dans le voisinage d'un taillis, lorsque les cris de détresse d'un rossignol attirèrent mon attention. J'accourus tout ému au secours de l'innocent volatile. Dès que j'arrive, les cris cessent, l'oiseau s'envole, et à mes pieds rampe et se glisse dans les broussailles une affreuse vipère. Je recule d'horreur. Le reptile disparaît, et j'aperçois, au pied d'un buisson, quatre œufs, quatre perles d'un roux jaspé dans un nid de mousse et de feuilles sèches. La mère avait été surprise par le monstre tandis qu'elle couvait tendrement ; et le monstre fascinait l'oiseau qui gémissait, qui se débattait, sans pouvoir s'envoler. Encore un peu, et il servait de pâture à la bête immonde. Mon arrivée effraya la vipère et rendit la liberté à l'intéressante couveuse.

J'étais heureux d'avoir sauvé l'oiseau ;

mais l'amour maternel ne le ramènerait-il pas au nid, c'est-à-dire à sa perte ? Car l'ennemi allait revenir, lui aussi, et personne ne prendrait la défense de la faiblesse.

En détruisant les œufs, peut-être aurais-je assuré le salut de la mère. Je ne sus m'y résoudre, et je m'éloignai, le cœur gros d'inquiétude. Que n'avais-je pu, en uant la vipère, sauver la couvée !

Je revins le lendemain ; le berceau était vide : point de trace d'œufs, pas une plume ni autour, ni à l'intérieur du nid. Aucun oiseau ne chantait dans le fourré, triste et lugubre comme une maison en deuil ; on n'entendait pas même les cris de douleur que la nature arrache à une mère dont les espérances viennent de s'évanouir. Le reptile, dans sa retraite, digérait tranquillement sa proie.

Ainsi le brigand dort paisible, entouré de dépouilles sanglantes, en attendant que la justice divine lui inflige le châtement dû à ses crimes.

MATHÉMATIQUES

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Lequel de deux engrais faut-il préférer : d'un phosphate basique contenant 0.15 d'acide phosphorique et coûtant \$0.55 les 100 livres ou d'un autre contenant 0.18 d'acide phosphorique et coûtant \$0.61 les 100 livres ?

Solution : $100 \times 0.15 = 15$ livres d'acide phosphorique qui coûtent \$0.55.

$100 \times 0.18 = 18$ livres d'acide phosphorique qui coûtent \$0.61.

Si 15 livres coûtent \$0.55

18 livres coûteront ?

$$\frac{\$0.55 \times 18}{15} = \$0.11 \times 6 = \$0.66.$$

$\$0.66 - \$0.61 = \$0.05$, bénéfice réalisé en achetant 100 livres du 2e engrais. *Rép.*

Ou si 18 livres coûtent \$0.61.

15 livres coûteront ?

$$\frac{\$0.61 \times 15}{18} = \frac{\$0.61 \times 5}{6} = \frac{3.05}{6} = \$0.50\frac{5}{6}$$

$\$0.55 - \$0.50\frac{5}{6} = \$0.04\frac{1}{6}$, perte, en achetant 100 livres du premier engrais. *Rép.*

2. Une balle de café vert pesant 180 livres a été payée \$61.45. Ce café a perdu par la torréfaction 0.22 de son poids. A quel prix faut-il vendre la livre de café torréfié pour gagner \$8.75 ?

Solution : $180 \times 0.22 = 39.6$ livres, la perte par la torréfaction.
 $180 - 39.6 = 140.4$ livres, ce qui reste après la torréfaction.
 $\$61.45 + \$8.75 = \$70.20$, ce qu'il faut vendre les 140.4 livres de café torréfié.
 $\$70.20 \div 140.4 = \0.50 , ce qu'il faut vendre la livre de café torréfié. *Rép.*

3. Une ménagère a acheté 144 verges de coton à \$0.43 la verge. Elle a employé ce coton à faire des chemises et elle a payé \$0.35 pour la façon de chaque chemise. Sachant qu'elle a mis 3 verges de coton par chemise, on demande : 1. combien elle a fait de douzaines de chemises ; 2. à combien revient une douzaine de chemises ?

Solution : $144 \div (3 \times 12) = 144 \div 36 = 4$ douzaines de chemises. *Rép.*
 $\$0.43 \times 144 = \61.92 , le prix du coton employé dans la confection de 4 douzaines de chemises.
 $\$61.92 \div 4 = \15.48 , le prix du coton pour 1 douzaine de chemises.
 $\$0.35 \times 12 = \4.20 , le coût de la façon d'une douzaine de chemises.
 $\$15.48 + \$4.20 = \$19.68$, le coût total d'une douzaine de chemises. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATIONS SUR LES FRACTIONS

1. Un père et son fils creusent un fossé ; ensemble ils le termineraient en 15 jours. Après y avoir travaillé tous les deux pendant 6 jours, le fils seul achève le fossé en 30 jours. Combien chacun mettrait-il de jours pour creuser séparément le fossé ?

Solution : Dans 1 jour, ils creusent $\frac{1}{15}$ du fossé.
 Dans 6 jours ils creusent $\frac{1}{15} \times 6 = \frac{6}{15} = \frac{2}{5}$ du fossé.
 $\frac{5}{5} - \frac{2}{5} = \frac{3}{5}$ du fossé, la partie que le fils creuse seul en 30 jours.
 $\frac{3}{5}$ du fossé = 30 jours.
 $\frac{1}{5}$ du fossé = $\frac{30}{3} = 10$ jours.
 $\frac{5}{5}$ du fossé = $5 \times 10 = 50$ jours, temps que le fils mettrait.
Rép.
 Dans 1 jour le fils creuse $\frac{1}{50}$ du fossé.

Dans 1 jour le père et le fils creusent $\frac{1}{15}$ du fossé.
 $\frac{1}{15} - \frac{1}{50} = \frac{10}{150} - \frac{3}{150} = \frac{7}{150}$ du fossé, partie que le père creuse
 dans 1 jour.

$$\frac{7}{150} = 1 \text{ jour.}$$

$$\frac{1}{150} = \frac{1}{7} \text{ de jour.}$$

$$\frac{150}{7} = \frac{1}{7} \times 150 = 21\frac{3}{7} \text{ jours, temps du père. } \textit{Rép.}$$

2. Deux peintres tapissent un appartement en 3 jours $\frac{1}{2}$ et reçoivent \$46. Le premier aurait mis 5 jours $\frac{3}{4}$ à faire seul tout l'ouvrage. Quelle sera la part de chaque ouvrier dans l'ouvrage accompli et quel sera son gain par jour ?

Solution : Dans 1 jour les deux font 1 sur $3\frac{1}{2} = \frac{2}{7}$ de l'ouvrage.

Le premier dans 1 jour fait 1 sur $5\frac{3}{4} = \frac{4}{23}$ de l'ouvrage.

Le second dans 1 jour fait $\frac{2}{7} - \frac{4}{23} = \frac{46}{161} - \frac{28}{161} = \frac{18}{161}$ de l'ouvrage.

Dans 3 jours $\frac{1}{2}$ le premier fait $\frac{4}{23} \times 3\frac{1}{2} = \frac{4}{23} \times \frac{7}{2} = \frac{14}{23}$ de l'ouvrage.

Il a droit à $\frac{14}{23}$ de \$46 = $14 \times \$2 = \28 . *Rép.*

$\$28 \div 3\frac{1}{2} = 28 \times \frac{2}{7} = \8 par jour. *Rép.*

Le second dans 3 jours $\frac{1}{2}$ fait $\frac{18}{161} \times 3\frac{1}{2} = \frac{18}{161} \times \frac{7}{2} = \frac{9}{23}$ de l'ouvrage.

Il a droit à $\frac{9}{23}$ de \$46 = $9 \times \$2 = 18$. *Rép.*

$\$18 \div 3\frac{1}{2} = \$18 \times \frac{2}{7} = \frac{36}{7} = \$5\frac{1}{7}$, par jour. *Rép.*

RÈGLE DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1. La vitesse du son dans l'air étant de 340 verges à la seconde et de 1435 verges dans l'eau, on demande à quelle distance d'un bateau, qui est sur un lac, se trouve une personne qui a entendu le bruit d'une explosion produite à bord du bateau, transmis par l'eau 4 secondes avant la transmission par l'air ?

Solution : Pendant les 4 secondes de plus que le son met à se propager dans l'air que dans l'eau il parcourt $340 \times 4 = 1360$ verges.

La transmission par l'eau surpasse celle par l'air de $1435 - 340 = 1095$ verges par seconde.

$1360 \div 1095 = 1\frac{53}{219}$ seconde, temps de la transmission par l'eau.

$1435 \times 1\frac{53}{219} = 1435 \times \frac{272}{219} = 1782\frac{52}{219}$ verges, la distance du bateau, un peu plus d'un mille. *Rép.*

$1\frac{53}{219} + 4 = 5\frac{53}{219}$ secondes, temps de la transmission par l'air

$340 \times 5\frac{53}{219} = 340 \times \frac{1148}{219} = 1782\frac{52}{219}$ verges. *Rép.*

Autrement: Soit d la distance.

$$\frac{d}{340} - \frac{d}{1435} = 4.$$

Multipliant par 97580 le plus petit multiple commun de 340 et 1435

$$\text{On a : } 287d - 68d = 390320.$$

$$219d = 390320.$$

$$\text{d'où } d = 390320 \div 219 = 1782\frac{92}{219} \text{ verges. } \textit{Rép.}$$

2. On offre \$7000 d'une maison qui est louée \$330 et pour laquelle le propriétaire paie chaque année \$32.50 d'impôts et \$50 de réparations. A quel taux serait placé l'argent de l'acquéreur ?

Solution : $\$330 - (\$32.50 + \$50) = \$330 - \$82.50 = \247.50 , le revenu net de la maison.

$$\$247.50 \div 7000 = \$0.0353\frac{1}{7} = 3.535\frac{1}{7}\% . \textit{Rép.}$$

3. Une personne doit \$3500. Elle remet à son créancier un billet de \$2820 payable dans 5 mois. Le taux de l'escompte étant 4%, dites combien le débiteur devra ajouter d'argent comptant pour régler sa dette.

Solution : Trouvons le produit du billet.

$$\text{L'escompte de } \$2820, \text{ pour 5 mois, à } 4\% = \$2820 \times 0.04 \times \frac{5}{12} = \$235 \times 0.04 \times 5 = \$47.$$

$$\$2820 - \$47 = \$2773, \text{ produit du billet.}$$

$$\$3500 - \$2773 = \$727. \textit{Rép.}$$

4. Un particulier possède un capital de \$45000. A-t-il intérêt à acheter de la rente 3% au cours de \$94.60 plutôt que des consolidés anglais 2½%, au cours de \$78? Quelle est la différence des deux rentes qu'il peut se procurer ?

Solution : $(\$45000 \div \$94.60) \times 3 = (\$45000 \times 3) \div \$94.60 = \$135000 \div \$94.60 = \$1427.06$, le revenu des 3%.

$$(\$45000 \div \$78) \times 2\frac{1}{2} = (\$45000 \times 2\frac{1}{2}) \div \$78 = \$112500 \div \$78 = \$1442.31, \text{ le revenu des consolidés } 2\frac{1}{2}\%.$$

$$\$1442.31 - \$1427.06 = \$15.25, \text{ différence des revenus en faveur des } 2\frac{1}{2}\% . \textit{Rép.}$$

Autrement: $\frac{3}{94.6} = \frac{30}{946} = \frac{15}{473}$, revenu de \$1 provenant des 3%.

$$\frac{2.5}{78} = \frac{25}{780} = \frac{5}{156}, \text{ revenu de } \$1 \text{ provenant des consolidés } 2\frac{1}{2}\%.$$

$$\frac{5}{156} - \frac{15}{473} = \frac{2365}{73788} - \frac{2340}{73788} = \frac{25}{73788}, \text{ ce que } \$1 \text{ placée dans les } 2\frac{1}{2}\% \text{ rapporte de plus que } \$1 \text{ placée dans les } 3\%.$$

$$\$45000 \times \frac{25}{73788} = \$15.25, \text{ ce que } \$45000 \text{ dans les } 2\frac{1}{2}\% \text{ rapporte de plus que } \$45000 \text{ dans les } 3\% . \textit{Rép.}$$

ALGÈBRE

1. La somme des chiffres d'un nombre de 3 chiffres est 9. Trois fois le chiffre du milieu surpasse de 3 la somme des 2 autres chiffres et si au nombre on ajoute 198, le premier et le dernier chiffre changeront de place. Quel est le nombre ?

Solution : Soient x , le premier et y le dernier chiffre ; alors $\frac{(x+y+3)}{3}$

le chiffre du milieu.

$$100x + \frac{10(x+y+3)}{3} + y \text{ le nombre.}$$

$$100y + 10\frac{(x+y+3)}{3} + x, \text{ le nouveau nombre.}$$

$$x + \frac{x+y+3}{3} + y = 9 \dots \dots \dots (1)$$

$$100y + \frac{10(x+y+3)}{3} + x - [100x + \frac{10(x+y+3)}{3} + y] = 198 \dots \dots \dots (2)$$

Chassant le dénominateur de (1) :

$$3x + x + y + 3 + 3y = 27 \dots \dots \dots (3)$$

Chassant le dénominateur de (2) $300y + 10(x+y+3) + 3x - [300x + 10(x+y+3) + 3y] = 594 \dots \dots \dots (4)$

Réduisant et transposant (3)

$$4x + 4y = 27 - 3 = 24 \dots \dots \dots (5)$$

Divisant (5) par 4 : $x + y = 6 \dots \dots \dots (6)$

Réduisant (4) : $300y + 10x + 10y + 30 + 3x - 300x - 10x - 10y - 30 - 3y = 594 \dots \dots \dots (7)$

Rassemblant (7) : $300y + 10y - 10y - 3y + 10x + 3x - 300x - 10x + 30 - 30 = 594 \dots \dots \dots (8)$

Réduisant (8) : $297y - 297x = 594 \dots \dots \dots (9)$

Divisant (8) par 297 : $y - x = 2 \dots \dots \dots (10)$

Posant (6) de nouveau : $y + x = 6 \dots \dots \dots (6)$

Ajoutant (6) à (10) : $2y = 8 \dots \dots \dots (11)$

$y = 8 \div 2 = 4$, le 3e chiffre. *Rép.* 12

Soustrayant (10) de (6) $2x = 4 \dots \dots \dots (13)$

$x = 4 \div 2 = 2$, le 1e chiffre. *Rép.* (14)

Substituant les valeurs de x et d' y à ces lettres dans $\frac{x+y+3}{3}$:

$$\frac{2+4+3}{3} = 9 \div 3 = 3, \text{ le chiffre du milieu} \dots \dots \dots (15)$$

Donc le nombre est 234. *Rép.*

2. A résoudre : $x^2 + 3x - \frac{8}{x^2+3x} = 2$.

Solution : Si on chasse le dénominateur en multipliant par $x^2 + 3x$ on aura une équation du 4e degré dont il sera difficile de trouver les racines. En remplaçant $x^2 + 3x$ par une seule lettre disons y , cette difficulté disparaît.

$$x^2 + 3x - \frac{8}{x^2+3x} = 2 \text{ ou } y - \frac{8}{y} = 2.$$

Chassant le dénominateur y : $y^2 - 8 = 2y$

Transposant : $y^2 - 2y = 8$

Complétant le carré : $y^2 - 2y + 1 = 8 + 1 = 9$

Extrayant la racine : $y - 1 = +3$ ou -3 .
d'où $y = 1 + 3 = 4$ ou $1 - 3 = -2$

Ainsi : $x^2 + 3x = y = 4$ ou -2 .

Trouvant la valeur de $x^2 + 3x$ avec 4 pour commencer on a :

$$x^2 + 3x = 4$$

Complétant le carré : $x^2 + 3x + (\frac{3}{2})^2 = 4 + \frac{9}{4} = \frac{16}{4} + \frac{9}{4} = \frac{25}{4}$

Extrayant la racine : $x + \frac{3}{2} = +\frac{5}{2}$ ou $-\frac{5}{2}$

$$x = -\frac{3}{2} + \frac{5}{2} = \frac{2}{2} = 1. \text{ Rép.}$$

$$\text{ou } x = -\frac{3}{2} - \frac{5}{2} = -\frac{8}{2} = -4. \text{ Rép.}$$

En second lieu trouvant la valeur de $x^2 + 3x$ avec -2 on a :

$$x^2 + 3x = -2$$

Complétant le carré : $x^2 + 3x + (\frac{3}{2})^2 = -2 + \frac{9}{4} = -\frac{8}{4} + \frac{9}{4} = \frac{1}{4}$

Extrayant la racine : $x + \frac{3}{2} = +\frac{1}{2}$ ou $-\frac{1}{2}$

$$\text{d'où } x = -\frac{3}{2} + \frac{1}{2} = -\frac{2}{2} = -1. \text{ Rép.}$$

$$\text{ou } x = -\frac{3}{2} - \frac{1}{2} = -\frac{4}{2} = -2. \text{ Rép.}$$

Réponses : 1, -4, -1, -2.

3. Trouvez le dernier terme et la somme des termes de la progression arithmétique 6, 8, 10 composée de 20 termes.

Solution : $l = a + (n - 1) d = 6 + (20 - 1) 2 = 6 + (2 \times 19) = 6 + 38 = 44$

le dernier terme. Rép.

$$s = \frac{(a+l)n}{2} = \frac{(6+44)20}{2} = 500, \text{ la somme. Rép.}$$

GÉOMÉTRIE

1. La base d'un prisme est un quadrilatère A B C D ; A B a 9 pouces, B C, 14, C D, 13, D A, 12, et l'angle A est droit. Si le volume est de 2070 pouces cubes, quelle est la hauteur du prisme ? Quelle en est la surface totale ?

Solution : Les côtés A B et A D avec la diagonale B D de la base forment un triangle rectangle ; les côtés B C, C D avec la diagonale B D forment un triangle scalène.

$$9^2 + 12^2 = 81 + 144 = 225.$$

la racine carrée de 225 = 15 = B D la diagonale.

$(9 \times 12) \div 2 = 54$ pouces carrés, la surface du triangle rectangle.

$$(14 + 13 + 15) \div 2 = 21.$$

$$21 - 14 = 7 ; 21 - 13 = 8 ; 21 - 15 = 6.$$

$$21 \times 7 \times 8 \times 6 = 7056.$$

la racine carrée de 7056 = 84 pouces, la surface du triangle scalène ;

$54 + 84 = 138$ pouces carrés, la surface de la base du prisme.

$$2070 \div 138 = 15 \text{ pouces, hauteur du prisme. Rép.}$$

$9 + 14 + 13 + 12 = 48$ pouces, périmètre de la base du prisme.

$48 \times 15 = 720$ pouces carrés, surface latérale du prisme.

$720 + 138 + 138 = 996$ pouces carrés, surface totale du prisme. *Rép.*

2. Trouvez le poids d'un tuyau en fer de 32 pieds de long de $2\frac{1}{4}$ pouces de diamètre extérieur et de $\frac{1}{8}$ de pouce d'épaisseur, admettant qu'un pied cube de fer pèse 486 livres.

Solution : Le diamètre intérieur = $2\frac{1}{4} - (\frac{1}{8} + \frac{1}{8}) = 2$ pouces.

$$(2\frac{1}{4})^2 - 2^2 = 1\frac{1}{16}$$

$1\frac{1}{16} \times 0.7854 = 0.8344\frac{7}{8}$, surface de l'extrémité du tuyau.

$32 \times 12 = 384$ pouces, longueur du tuyau en pouces.

$0.8344\frac{7}{8} \times 384 = 320.4432$ pouces cubes, volume du métal dont est fait le tuyau.

$(320.4432 \div 1728) \times 486 = (320.4432 \times 486) \div 1728 =$

90.12465 livres, ou presque $90\frac{1}{8}$ livres. *Rép.*

3. Le diamètre d'un cylindre est égal à sa hauteur. Un ouvrier taille ce cylindre de manière à en faire la plus grande sphère qu'il soit possible de faire avec ce cylindre: Quelle fraction du bois du cylindre a-t-il fallu enlever?

Solution : Soit 1 pouce le diamètre du cylindre, alors 1 pouce la hauteur du cylindre.

$(2 \times 0.7854) \times 1 = 0.7854$ de pouce cube, le volume du cylindre.

La sphère aura le même diamètre que le cylindre, c'est-à-dire 1 pouce.

$1^3 \times 0.5236 = 0.5236$ de pouce cube, volume de la sphère.

$0.7854 - 0.5236 = 0.2618$, la quantité de bois enlevé.

$0.2618 \div 0.7854 = \frac{1}{3}$. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LA COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC

La Commission de géographie de Québec, qui sera régie à l'avenir par une loi spéciale de la Législature, a récemment élu comme son président, M. J.-N. Miller. Secrétaire du Département de l'Instruction publique. La Commission de géographie ne pouvait faire un meilleur choix. Nous offrons nos sincères félicitations au nouveau titulaire.

FEU M. A.-P. GÉLINAS

Un éducateur de mérite vient de disparaître dans la personne de M. Alph.-P. Gélinas, qui fut pendant quarante ans l'un des professeurs les plus dévoués de l'École Montcalm, à Montréal. M. Gélinas, qui était à sa retraite depuis six années seulement, est décédé à Montréal le 3 mars dernier. Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu à l'église Saint-Jacques le 5 mars.

Né à Saint-Barnabé, comté de Saint-Maurice, le 14 avril 1844, le défunt fit ses études chez les Frères des Écoles Chrésiennes de Yamachiche. Très jeune, sa vocation le porta vers l'enseignement.

Il s'en vint à Montréal et entra comme professeur à l'École Montcalm. Il y est toujours resté : 40 années durant il y a professé.

R. I. P.

L'INSTRUCTION

Sous ce titre, nous lisons ce qui suit dans le *Devoir* du 19 de février 1920 :

"On a souvent dit, dans les milieux où l'on prône l'enseignement obligatoire, que l'instruction est un des grands obstacles à la criminalité. Cela n'est pas tout-à-fait l'avis d'un homme qui, depuis des années, étudie ce problème, M. Barss, directeur d'une école pénale de jeunes garçons à Shawbridge. Dans une conférence qu'il a faite hier devant un cercle de femmes, à Montréal, M. Barss, s'il faut en croire le compte rendu de la *Gazette* de ce matin, a dit entre autres choses : "On affirme que le milieu social et l'instruction détournent du crime. Il y a eu, à une époque donnée, au pénitencier américain de Sing-Sing, assez de criminels ayant passé par les universités, pour remplir toutes les chaires d'enseignement de deux grandes universités". En d'autres termes, l'instruction et la criminalité peuvent souvent marcher ensemble. Et plus un criminel est instruit, plus il est dangereux. Si la morale n'est à la base de l'enseignement, celui-ci n'offre aucune garantie à la société. C'est un point qu'il convient de rappeler à ceux qui, dans tous les pays, font de l'instruction obligatoire une panacée contre les maux de la société.

G. P.

LES RÉVÉRENDES SOEURS GRISES DE LA CROIX

En février dernier, on a célébré à Ottawa le 75^e anniversaire de l'établissement en cette ville de la communauté des Sœurs Grises de la Croix, l'un des rameaux du bel arbre planté à Ville-Marie par Mme d'Youville.

"Depuis qu'en 1845, dit le *Droit*, leur modeste communauté s'établit à Bytown, l'Ottawa d'alors, elles ont sans cesse étendu le rayon de leur action bienfaisante. Aujourd'hui elles dirigent l'Hôpital Général de la rue Water, l'Hospice St-Charles pour les vieillards, l'Orphelinat St-Joseph et la plupart des écoles catholiques bilingues.

Toute la population catholique sait le bien qu'elles font et entoure leur institut de respectueuse affection et de profonde gratitude."

Ajoutons que l'École normale de Hull est confiée à la sollicitude des Révérendes SS. Grises.

LES OISEAUX SAUVAGES

Comment les attirer près de nos demeures, les y garder et les protéger.

(LECTURE EN CLASSE)

J'ai toujours aimé les oiseaux, et, petit garçon, je prenais plaisir à les observer. J'essayais de les apprivoiser en leur jetant des miettes de pain, de gâteau, du grain qu'ils venaient becqueter à mes pieds, quelques-uns un peu craintifs, d'autre familièrement, ce dont j'étais très fier.

Ayant lu dans un des mes livres illustrés que des personnes, des enfants mêmes bâtissaient pour les oiseaux des maisons où ils venaient s'installer et faire leurs nids, je me promis d'en faire l'essai. Pendant plusieurs jours je ne parlai que de ce *grand projet*. Mes parents m'encourageaient et me donnaient des conseils, tout en me laissant l'initiative. Ma décision prise et mon plan arrêté, je me mis en frais de l'exécuter. J'avais intéressé un de mes compagnons à mon entreprise, et il avait consenti à m'aider. Un jour de congé nous partîmes avec nos traîneaux, une hache et des cordes, pour aller chercher un arbre dans le bois voisin de notre demeure.

C'était au commencement de l'hiver, et il faisait très beau. Tout nous enchantait pendant que gaiement nous nous dirigeions vers la forêt dont les grands arbres projetaient leur sombre silhouette sur le ciel doré par le soleil couchant. Après avoir cherché quelque temps ce qu'il nous fallait, je choisis un jeune pin bien droit, d'une trentaine de pieds de hauteur. Bûcherons inexpérimentés, mais pleins d'ardeur, nous partageant la tâche, nous faisons voler les éclats autour de nous. Bientôt le *géant* était abattu, à notre grande satisfaction. Il nous fallut l'ébrancher pour le sortir plus facilement du bois, et même après cette opération, il était encore bien lourd. (A vrai dire, il aurait pu être moins haut, mais nous ne connaissions pas mieux.) Nous l'attachâmes sur nos traîneaux et le tirâmes, tantôt dans la neige, tantôt sur la terre gelée, jusqu'à la maison. Nous fûmes en retard pour le souper, mais jamais repas ne fut plus apprécié. Mon ami déclara à ma mère qu'il n'avait jamais mangé rien de si bon et avec autant d'appétit. Nous ne fûmes pas lents à nous coucher. Fatigué, mais heureux, je dormis à poings fermés toute la nuit.

Le lendemain, après la classe, j'écorçai l'arbre et l'équarris aux deux bouts. Chaque soir je travaillais avec ardeur à la confection de la maison, que j'avais destinée aux martins pourprés. Elle contenait une dizaine de compartiments, avait de beaux et larges larmiers couvrant les ouvertures, et pour seuil une belle tablette entourée d'une jolie grille. Les entrées, rondes, avaient deux pouces et demi de diamètre. Je la peindrai en blanc. Après l'avoir solidement attachée au haut du poteau, il restait à planter celui-ci dans la fosse qui, après bien des efforts, avait été creusée dans le sol durci. Je choisis un samedi pour cette opération importante. J'avais invité tous mes jeunes amis, et avec leur aide et celle de quelques membres de ma famille, nous l'élevâmes en nous servant de deux forts appuis en forme de X, tels que ceux employés pour soutenir les cordes à linge chargées. J'avais ajouté au poteau une base faite avec du trois sur quatre. Nous l'attachâmes à de solides piquets avec des fils de fer. J'avais une maison d'oiseaux toute prête pour recevoir les hôtes que je souhaitais pour le printemps.

Vraiment, j'avais apporté trop de soin à la construction de cette maison, et elle était, je crois, trop attrayante, car tous les oiseaux la voulaient. D'abord ce fut un couple de rouges-gorges bleus qui en prit possession et se mit à y apporter de petits copeaux, des brindilles, bâtissant diligemment leur nid. Peu de temps après, un couple d'hirondelles arriva, qui déclara immédiatement la guerre. Ce fut une succession de cris et de combats, les plumes volaient de toute part ; puis les deux partis chantèrent victoire, et la paix se rétablit. Les martins pourprés, que j'attendais avec impatience, firent leur apparition. Un seul d'abord, puis un couple, qui fut suivi de plusieurs autres qui arrivèrent tous ensemble. Plus nombreux et plus forts, ils chassèrent les rouges-gorges bleus et les hirondelles. Les premiers arrivés ne livrèrent cependant pas la place sans la défendre vaillamment. La lutte

fut longue et acharnée. Les couleurs variées du plumage des combattants étaient d'un joli effet dans la mêlée. Les martins d'un bleu tirant sur le violet, les hirondelles d'un vert irisé et changeant, et les rouges-gorges bleus couleur d'azur, formaient une combinaison de tons ravissante.

Je bâtis à la hâte, sur le bord du pignon, une petite maison pour les expulsés. Ils s'y installèrent sans retard et construisirent leurs nids, abandonnant la maison du poteau aux martins pourprés victorieux. Bientôt la plus grande activité régna dans la colonie. C'était un va-et-vient continu de travailleurs affairés ; puis un calme relatif succéda jusqu'à ce que les petits fussent éclos, périodes d'observations intéressantes pour moi. Il fallait voir la quantité d'insectes, petits et gros, qu'apportaient tour à tour les pères et mères à leur couvée respective. Les oisillons sortirent du nid, tremblants, peureux, et toujours affamés. Les parents, constamment sur le qui-vive, ne prenaient presque pas de repos, jusqu'au jour où après plusieurs leçons—données avec un soin et une patience admirables—les petits fussent en état de voler et de se pourvoir seuls.

D'année en année la colonie augmenta en nombre, et quelquefois de huit à dix couples couvaient en même temps, dans les boîtes préparées par moi.

La vieille maison n'existe plus maintenant ; mais d'autres enfants du voisinage, après moi en ont construit d'autres semblables, ou à peu près. L'an dernier, au même endroit où j'avais élevé ma première maison d'oiseaux, je retrouvais encore une foule de martins pourprés. Il est apparent qu'ils aiment leur place natale et y reviennent chaque année.

Il y a plusieurs genres de maisons d'oiseaux, et l'on peut les varier suivant les hôtes que l'on désire y attirer. Les berceaux, en général, pourvoient aussi des endroits convenables à quantité d'oiseaux divers qui y bâtissent leurs nids, et ils leur fournissent en même temps un bon gîte. Les arbustes et plantes qui forment ces berceaux, ou au moins quelques-uns, devraient être choisis parmi ceux qui produisent des fruits ou des baies sauvages qui attirent les oiseaux. Ils s'en nourriront ; cela protégera les fruits cultivés ; car bien des oiseaux préfèrent les premiers à ceux-ci.

Le moineau est un intrus qui souvent s'empare des boîtes construites pour les oiseaux sauvages. Il ne devrait pas y être toléré. Un bon moyen de s'en débarrasser est de faire chaque boîte avec un fond mobile. Il est alors facile d'enlever le nid du moineau, qui deviendrait une véritable peste s'il lui était permis de garder ces maisons préparées pour d'autres espèces.

Le plus grand danger auquel sont exposés ces hôtes de nos demeures et de nos jardins est le chat domestique qui les guette sournoisement. Bien des oiseaux et des oisillons surtout sont tombés victimes de sa ruse.

Le temps le plus propice pour étudier les oiseaux est le matin et le soir. Sur le haut du jour, surtout pendant les chaleurs, ils restent tranquilles durant quelques heures, cachés à nos regards. Il faut éviter de troubler leur solitude, marcher avec précaution, parler bas, etc. Il y en a que l'on ne peut découvrir et approcher qu'avec beaucoup d'attention.

Dans les études de ce genre, la mémoire souvent fait défaut. Si l'on veut qu'elles nous soient profitables, ayons soin de noter nos observations sur un calepin qui, plus tard, nous sera un agréable souvenir que nous relirons avec intérêt. Pour apprendre les noms des différents oiseaux, les livres donnant leur description et contenant des images en couleurs sont d'un grand secours, quand on ne peut visiter les musées.

En supposant que les maisons d'oiseaux ont attiré chez lui quelques-uns des hôtes désirés, et que l'étudiant connaît maintenant la plupart d'entre eux à première vue, dans quelle direction doivent tendre ses efforts, et comment peut-on stimuler son intérêt dans cette étude ? Des concours de construction de maisons d'oiseaux, de modèles appropriés, pourraient être organisés dans les écoles ou les classes d'entraînement manuel ; quelques prix simples, mais jolis, tels que des livres sur les oiseaux canadiens, avec estampes en couleurs, aideraient à stimuler l'ardeur des concurrents, les encourageraient. Le jour de la distribution des prix serait jour de fête dans l'école en l'honneur des oiseaux. On y convierait quelques adultes que

ce concours intéresserait. Des juges compétents, c'est-à-dire au courant des habitudes, des goûts, des traits particuliers à chaque espèce d'oiseaux, expliqueraient les raisons pour lesquelles ils donnent les prix à tel ou tel concurrent. Ce jour serait suivi d'un autre consacré à la plantation d'arbustes et d'arbres, à la confection de haies vives, de berceaux, fourrés, destinés à donner des abris ou refuges à nos intéressants petits amis.

Au cours des leçons de dessin, des tracés d'oiseaux, d'après nature, apportent de la variété dans les sujets et développent l'esprit d'observation, le goût ; de jolis modèles de ce genre peuvent être donnés aux élèves, qui devront apporter beaucoup d'application dans l'exécution de leur travail, et ils s'intéresseront davantage à cette branche d'histoire naturelle.

L'ornithologie est une des sciences qui offrent le plus d'attrait. Celui qui l'étudie passe une grande partie de son temps en dehors, en plein air. Lorsque les intempéries des saisons devraient, semble-t-il, le retenir au logis, sa passion pour l'étude l'emporte sur son amour du confort, et il part à l'aventure, s'enfonce sous bois. Il se récrée parmi la belle nature, tout en s'instruisant. Les découvertes rêvées par lui depuis des années peuvent devenir un fait accompli demain... alors il poursuit son rêve, il s'en va à la recherche. Avant que l'aube ne blanchisse l'horizon, quelle que soit la saison, il va, malgré la chaleur ardente de l'été, malgré la pluie, le vent, malgré la neige. Il s'engage dans les marais déjà couverts des premières glaces de l'automne, rien ne l'arrête dans la recherche du problème qu'il s'est promis de résoudre. Lorsqu'il revient à sa demeure, fatigué, ayant grand faim, il est content, satisfait.

L'admirateur de la belle nature semble trouver dans la vie bien des jouissances qui échappent au commun des mortels. Il vit dans un monde inconnu de ses voisins, parce qu'il voit et comprend bien des choses, qui, pour eux, sont indifférentes.

Chasseur, ou voyageur nocturne, vers le matin, quand l'aube fait pâlir les étoiles qui bientôt vont disparaître, et que votre canot couvert de givre glisse lentement sur l'onde du lac encore enveloppé du brouillard de la nuit qui, en tombant, se congèle et blanchit tout ce qui vous environne, avez-vous jamais entendu passer le garrot, qui vole bien haut au-dessus de vous ? Ses ailes font un bruit semblable à celui que fait le vannier accomplissant sa tâche ; bruit mystérieux qui fascine celui qui l'observe, mais qui reste inaperçu des indifférents. Combien d'autres bruits subtils dans l'air nous échappent que lui saisit et écoute avec délices ! Un chant doucement modulé, un cri à peine perceptible, une note joyeuse jetée par l'oiseau qui fuit à tire-d'ailes, cri de ralliement, appel lancé à la sourdine, tout lui donne d'agréables impressions que plus tard sa mémoire fidèle lui rappellera comme autant de doux souvenirs.

Chaque année l'apparition des premières fleurs nous enchante. Il en est de même des oiseaux qui nous reviennent périodiquement, pour ceux qui les aiment et les connaissent. Ils leur apportent joie et bonheur. Avec quel plaisir nous saluons le premier rouge-gorge, qui est familier à tous depuis l'enfance ! Sa chanson printanière nous est douce comme la voix d'un ami qui revient d'un long voyage après des mois d'absence.

Nous protégeons les oiseaux parce qu'ils sont des objets de beauté, soit par leurs formes, leur plumage ou leur chant. Nous devons aussi les protéger par raison d'économie nationale. Les insectivores sont d'importants agents de la conservation des récoltes, élément principal de notre nourriture. Celui qui laisse les oiseaux s'introduire dans ses champs, son verger ou ses bois et leur facilite les moyens de s'y établir en leur construisant des maisons, des haies vives, des berceaux, etc., sera amplement récompensé de ses troubles. Ils deviendront des alliés puissants contre ses pires ennemis, dont ils feront leur aliment quotidien.

Le gibier à plume nous fournit des amusements sains et agréables en même temps que de la nourriture succulente. Généralement, ce n'est pas pour se procurer cette dernière que le chasseur poursuit le gibier, mais plutôt pour se récréer. La chasse est le passe-temps favori et quelquefois la passion d'un grand nombre d'hommes qui s'y livrent avec ardeur.

Quelques espèces de nos gibiers sont presque disparues ou deviennent très rares. Les grands marchés, les armes à feu perfectionnées, l'accroissement de la population, qui demande

une plus grande étendue de terre cultivée, nécessitant l'établissement de fermes dans les endroits préférés du gibier qui s'y multipliait autrefois ; toutes ces causes ont contribué à en réduire le nombre. Notre devoir, aujourd'hui, est de conserver ce qui nous reste et de travailler à sa reproduction autant que faire se peut. Il y en a encore quelques variétés qui sont en nombre assez considérable et qui augmentent d'année en année. Celles-là, moyennant certaines précautions et restrictions, le sportsman peut les chasser.

La protection des oiseaux est maintenant établie par statuts au Canada et aux Etats-Unis. Par la loi de la Convention des Oiseaux Migrateurs, les deux pays se sont entendus pour protéger en tout temps les oiseaux insectivores et les autres espèces non reconnues comme gibier ; pour établir une saison de prohibition permanente de la chasse de certaines classes de gibier à plume qui étaient en danger de disparaître ; pour décréter des périodes de prohibition égales dans chaque pays, pendant lesquelles il est défendu de chasser les gibiers à plume migrants. Ils se sont entendus aussi pour en prohiber la chasse au printemps afin de leur permettre le retour vers le nord en sûreté.

Tous les Canadiens devraient se faire un point d'honneur de respecter ce traité. Les cas de contravention aux règlements faits sous cette loi devraient être rapportés au garde-chasse le plus rapproché par toute personne qui en a connaissance. Le gibier est une des richesses naturelles de la nation, et les quatre-vingt-dix pour cent, ou à peu près, des gens qui ne chassent pas pourraient tout de même s'intéresser à la conservation de cet héritage auquel ils ont droit. C'est une question qui regarde tout le monde et qu'il ne faut pas laisser entièrement entre les mains des amateurs de chasse.

La vie de nos animaux sauvages a besoin de la protection de la nation canadienne. Des sanctuaires ont été établis par presque tout le pays dans des endroits convenables, où des colonies d'oiseaux font leurs nids, croissent et se multiplient sans être molestées. Parmi ces sanctuaires, il y en a pour les oiseaux aquatiques, qu'il est important de conserver, et à cette fin des terrains propices à leur développement sont réservés. Un plus grand nombre seront établis plus tard, quand le peuple, constatant la nécessité de conserver notre gibier, en fera la demande.

MARTIN P.

On peut se procurer des exemplaires de la loi de la Convention des Oiseaux Migrateurs, et autres brochures sur ce sujet, en s'adressant au Commissaire de la division des Parcs Fédéraux, ministère de l'Intérieur, Ottawa.

LE TROISIÈME EVÊQUE DE RIMOUSKI

Le 25 février, dans la cathédrale de Rimouski, Son Eminence le cardinal Bégin a donné la consécration épiscopale à S. G. Mgr J.-M. Léonard. C'est le troisième évêque du diocèse de Rimouski. Le choix de Mgr Léonard, comme l'un des membres de l'épiscopat canadien-français, a réjoui tous les cœurs amis de l'apostolat. Homme de piété et d'humilité, l'évêque de Rimouski est un homme d'œuvre. Il sera secondé dans sa tâche par Mgr F.-X. Ross, maintenu au vicariat général du diocèse, et dont l'expérience, la prudence et le zèle lui seront précieux.

Au nouvel évêque nous offrons l'hommage de notre respectueux dévouement et souhaitons un long et fructueux apostolat.

SOEUR SAINTE-MONIQUE

DES SOEURS DE L'ASSOMPTION DE NICOLET

En février dernier, mourait à Nicolet, la Révérende Sœur Sainte-Monique, ancienne supérieure générale des Sœurs de l'Assomption. Dans une prochaine livraison nous publions une notice biographique complète de cette éducatrice remarquable. Aujourd'hui, nous croyons rendre un hommage digne de la vénérée disparue, en reproduisant ici l'admirable article que M. Omer Héroux lui consacrait dans le *Devoir* du 21 février dernier. Voici cet article, il mérite d'être consigné dans les annales de l'enseignement primaire :

L'UNE D'ELLES

Une dépêche de trois lignes annonçait l'autre jour sa mort et, dans mes souvenirs d'enfant, je la revoyais toute jeune, très ferme et si douce, sous la cornette blanche. Il y a quarante ans de cela tout près, elle venait à peine de passer ses vingt-cinq ans et déjà elle occupait un poste de commandement. Il semblait qu'elle fût née pour organiser et conduire. Dès sa deuxième année de profession on la mettait à la tête d'une petite communauté de village ; vingt ans plus tard, et pour quinze années, elle prenait la direction suprême de sa congrégation, elle vient de mourir, à soixante-cinq ans, dans l'une des plus hautes fonctions que pût lui attribuer la confiance de ses sœurs. Sous elle, sous son énergique et tenace volonté, des centaines de religieuses—elles sont près de sept cents aujourd'hui—ont travaillé d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord ; sous elle, des milliers d'élèves—elles doivent être maintenant près de quatorze mille qui fréquentent annuellement les maisons de son institut—ont étudié et grandi, se sont formées pour la famille ou la vie religieuse. Elle aura été l'une des puissantes influences de ce temps, l'une des âmes qui, se modelant sur l'idéal divin, auront le plus contribué à élever des milliers des leurs et, par elles, les familles dont elles seront les mères, les enfants qu'elles formeront dans les écoles.

Et d'Elle, la grande éducatrice, la puissante dresseuse d'âmes, le public ne saura rien, ou presque rien. Une dépêche de trois lignes aura fait tressaillir ses anciennes élèves, ému ceux qui l'ont un jour rencontrée, ceux qui se sont arrêtés un moment à méditer sur la grandeur de son œuvre ; mais qu'aura dit à la foule cette note laconique : *Sœur Sainte-Monique, l'ancienne supérieure générale des Sœurs de l'Assomption, vient de mourir à Nicolet, à l'âge de soixante-cinq ans ?*

Cette ignorance, cet oubli n'eussent point affligé son cœur. Elle n'était avide ni de louanges, ni de renommée ; elle avait mis plus haut son ambition, elle cherchait ailleurs sa récompense.

Mais comment devant cette tombe ne point songer à toutes celles qui, comme Elle, avant Elle, ont obscurément donné leur vie pour les enfants de chez nous ? C'est à cette légion admirable que nous devons, dans une large mesure, ce qu'il y a de meilleur en nous. Elle a continué, elle a fortifié l'action de la famille et du prêtre, elle a maintenu avec la foi vivante les délicatesses de la culture traditionnelle. Et comme il avait raison l'orateur qui, saluant d'un même hommage les éducatrices et leurs sœurs hospitalières, s'écriait : *Ici Messieurs, chapeau bas ! et vous, Mesdames, inclinez-vous devant celles qui, bien avant les féministes et les suffragettes, et selon l'ordre de Dieu et de la nature, ont fait éclater dans sa gloire la plus pure la véritable supériorité, la supériorité sans rivale, de la femme catholique.* (1)

Aucune floraison n'atteste plus éloquemment les puissantes ressources de notre race. Tout à côté des antiques et glorieuses congrégations dont l'histoire se confond avec celle de la patrie canadienne, vous voyez se recruter les communautés qui nous arrivent encore de France, vous voyez surgir du sol même de la France nouvelle de nouvelles congrégations. Nous sommes si riches que nous ignorons l'étendue de notre richesse et, comme le faisait observer M. Bourassa dans son *Canada apostolique*, combien de Montréalais connaissent même de nom,

(1) *Le Canada apostolique*, Henri Bourassa, page 61

par exemple, cette admirable congrégation des Sœurs de l'Assomption, que la mort vient de frapper, et dont les œuvres, franchissant nos frontières, grandissent déjà aux Etats-Unis, dans le Nouvel Ontario, dans l'Ouest lointain ? Elle est née d'hier, pour ainsi dire. Au temps où *Sainte-Monique* dirigeait le couvent de notre village, les fillettes emplissaient la maison du nom de Mère Saint-Joseph, du récit de ses visites et de ses hauts faits. Or Mère Saint-Joseph était l'une des quatre fondatrices de cette congrégation dont les élèves se comptent aujourd'hui par milliers. Qui dira la fécondité prochaine de cette œuvre si jeune encore ?

Et combien d'entre nous ont rêvé de faire le tableau de ces communautés de femmes, d'essayer de montrer l'étendue de leurs services ? Il y faudrait une vie. Cherchons du moins l'occasion de leur jeter un rapide hommage.

Et, lorsque la mort vient les rappeler à Dieu, saluons très bas les humbles femmes qui, silencieusement et dans l'obscurité, semèrent tant de bien.

OMER HÉROUX.

BIBLIOGRAPHIE

OBSERVATIONS SUR L'HISTOIRE DE L'ACADIE FRANCOISE DE M. MOREAU, PARIS. 1873, par M. l'Abbé A. Couillard-Després, de la Société Royale du Canada—Montréal 1919. C'est tout à la fois une réfutation et une mise au point. Il s'agit d'un point d'histoire que Moreau a mal compris ou obscurci : les rivalités entre Charles-Amador de La Tour et d'Aulnay de Charnisay. M. l'abbé Couillard-Després défend de La Tour, malmené par M. Moreau. La thèse soutenue par notre prêtre historien s'appuie sur des documents historiques de toute première valeur. Ecrite dans un style clair et correct, l'étude que M. l'abbé Couillard-Després vient de livrer au public intéressera vivement les amis de l'Histoire.

THE SHEET ANCHOR-NATIONAL LABOR UNIONS IN CANADA, by Lawrence Drummond, L. L. L.—Montréal, 1919. Exposé magnifique des avantages réels qu'offrent les Unions ouvrières nationales et catholiques et les graves dangers des Unions internationales.—Prix : 5 sous. En vente à L'Œuvre des Tracts, casier postal No 1482. Montréal.

CATÉCHISME DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES DE QUÉBEC, par l'Abbé J.-B.-A. Allaire. Ce recueil utile et très bien fait est précédé d'une lettre d'approbation de S. G. Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe. Saint-Hyacinthe, imprimerie de "La Tribune", 1919.

QUESTIONS OUVRIÈRES ET SOCIALES, par le R. P. Stanislas, des Frères de Saint-Vincent de Paul. Lévis, 1919. Dans une brochure de 80 pages, le P. Stanislas a traité d'une façon lumineuse les questions ouvrières et sociales. En vente au Patronage de Lévis : prix 25 sous.

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.—COMPTE RENDU DES COURS DE PÉDAGOGIE POUR L'ANNÉE PÉDAGOGIQUE 1918-19 ET COMPTE RENDU DES TRAVAUX ET DES EXAMENS, ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES JEUNES FILLES, ANNÉE ACADÉMIQUE 1918-19

Ces deux brochures attestent le zèle éclairé et intelligent des filles de Marguerite Bourgeoys dont les récentes initiatives pédagogiques sont en train de relever le niveau des études en favorisant le perfectionnement professionnel des instituteurs et des institutrices.

“UN HÉRITAGE SACRÉ”

Nos lois civiles concernant la Famille, la Propriété, l'École et la Paroisse, par C.-J. MAGNAN.

Une jolie brochure de vingt-quatre pages, petit texte interliné, contenant un commentaire clair et complet sur les lois civiles de la province de Québec, concernant la *famille*, la *propriété*, l'*école* et la *paroisse*. C'est une étude historique et juridique qui fait connaître la situation tout à fait spéciale de notre province, dans le monde entier, sur le terrain légal en ce qui concerne le mariage, le droit de voter, l'école et la paroisse religieuse. Le travail de M. Magnan renferme des statistiques et des témoignages du plus haut intérêt.

Prix : 15 sous l'unité, franco, ou \$1.00 la douzaine. S'adresser à l'auteur, 79 Chemin Sainte-Foy, Québec, à "l'Action française", 132 immeuble la Sauvegarde, Montréal, ou au Secrétariat des œuvres, l'Action Catholique, rue Sainte-Anne, Québec.

“L'ACTION FRANÇAISE”

UN ARTICLE DE M. C.-J. MAGNAN.—LES NOUVELLES CHRONIQUES.—ON DEMANDE MILLE NOUVEAUX APONNÉS

La livraison de février de l'*Action française* débute par un article où M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles, dit comment l'instituteur *doit servir*. Viennent ensuite des articles sur le Syndicat catholique et national, par M. l'abbé Edmond Lacroix, sur le patriotisme et les affaires, de M. François Vézina, la *Chronique d'art* de M. l'abbé Olivier Maurault, l'*A travers la vie courante*, de Pierre Homier, la *Vie de l'Action française*, de Jean Beauchemin, une fort intéressante tribune libre, le rapport annuel de la Ligue des Droits du Français, de M. Anatole Vanier et, dans la *Partie documentaire*, le récent article de Mgr McNeil sur la question des langues.

Dans ce numéro, l'*Action française* déclare qu'il lui faut mille nouveaux abonnés.

Le prix de l'abonnement est de \$1, payable d'avance. S'adresser à l'*Action française*, 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

LES GOUVERNEURS DU CANADA

COLLECTION COMPLÈTE

En outre de la grande collection des gouverneurs du Canada dont l'annonce a paru au mois de novembre dernier, M. Derome vient d'en publier une autre des mêmes gouverneurs (petit format $4\frac{3}{4} \times 3\frac{1}{4}$) avec notice biographique inédite au verso de chacun des portraits, dont l'excessif bas prix (50 sous la collection des 48 portraits) permettra à tous les élèves de nos collèges et de nos couvents de se la procurer. Les enfants surtout devraient avoir tous, sous la main, cette collection. La leçon d'histoire par l'image s'apprend vite et se retient mieux.

Le prix de cette collection populaire des 48 portraits dans une enveloppe spéciale : 50 sous franco ; pour 12 séries, \$4.50 franco ; la collection en un joli album toile avec titre en or, \$1.00 franco ; la collection en un joli album cartonnage de couleur, 0.65 franco ; la collection en deux tableaux de 21 x 25 pouces pour encadrement, 75 sous franco ; la collection avec les deux cadres, \$5.00.

S'adresser à M. DEROME,

36, Ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

P.-S.—Un échantillon de ces portraits est envoyé sur demande.

LA BONNE PRONONCIATION DU LATIN

Il importe d'apprendre aux enfants à bien prononcer le latin à *la romaine*. A cette fin, les instituteurs et les institutrices devraient se procurer le petit manuel de la prononciation du latin du diocèse de Québec, ou encore celui de M. l'abbé H. Denis, du diocèse de Montréal, qui est intitulé: *Le futur servant de messe—lecture du latin et réponses de la messe*. Prix: 5 sous.

L'OEUVRE DE LA SAINTE ENFANCE

Dans une admirable lettre en date du 18 janvier 1920, Son Éminence le Cardinal Bégin recommande chaleureusement l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Nous citons le vénéré cardinal:

"Tous les papes ont béni l'association et l'ont très fortement recommandée. Léon XIII disait, en 1882: "Je voudrais voir tous les enfants du monde catholique membres de cette belle œuvre de la Sainte-Enfance." Pie X exprimait le même vœu, en 1913. Sa Sainteté Benoît XV a déjà témoigné, à plusieurs reprises, en quelle particulière estime il tient l'association. Dans un très apostolique discours prononcé au Vatican, le 18 juin 1916, il recommandait instamment aux mères de familles, ainsi qu'aux directeurs de collèges, de faire inscrire, sans tarder, leurs enfants et leurs élèves dans les registres de la société.

"Nous ajoutons, Nos très chers Frères, nos pressantes exhortations à celles du Vicaire de Jésus-Christ. La multiplicité et l'importance des œuvres locales, qui font appel à votre charité, ne doivent pas vous faire perdre de vue et ne sauraient diminuer dans votre estime une œuvre de portée aussi haute et d'intérêt aussi foncièrement catholique. A l'heure où le Pape compte sur vous, pour combler dans les rangs apostoliques de la Sainte-Enfance les vides si nombreux que la guerre y a creusés, vous vous présenterez avec joie et empressement pour occuper ce poste d'honneur. Vous reformerez dans nos familles, dans nos écoles et dans nos collèges, la grande armée des petits croisés qui rendront à la liberté tant d'âmes prisonnières et donneront à Jésus les élus qu'Il attend. Volontiers, je fais mienne, pour vous la redire, la parole de Léon XIII: "Je voudrais voir tous les enfants de mon diocèse membres de la Sainte-Enfance."

UN ANNIVERSAIRE

Nous lisons dans le *Devoir* du 6 février dernier:

"La *Vérité*" note que, par suite d'une coïncidence fortuite, c'est précisément à l'anniversaire de la polémique Bouchard-Magnan que le secrétaire provincial, M. David, et le chef de l'opposition, M. Sauvé, se sont trouvés à rendre cette année un fort bel hommage à la compétence et au dévouement de l'inspecteur général des écoles catholiques, M. C.-J. Magnan.

"Ce sera plus tard l'un des étonnements de ceux qui fouilleront l'histoire de notre enseignement que tant de gens qui se prétendaient les champions du progrès scolaire aient pris pour tête de turc l'un des hommes qui ont le plus fait pour le relèvement de nos écoles, l'un de ceux qui, débutant comme sous-maître dans une petite école de campagne, ont consacré toute leur vie à la formation des jeunes gens."

Voir aussi à ce propos, le *Soleil* et l'*Événement* du 24 janvier 1920, la *Vérité* du 30 et la *Minerve* du 31 du même mois.

"L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE" A LA CHAMBRE

Au cours de la dernière session de la législature de Québec, notre revue a eu l'honneur appréciable d'être louangée à deux reprises par M. Sauvé, chef de l'Opposition et par l'honorable M. David, secrétaire de la province. C'est un hommage peu banal et que nous avons enregistré avec bonheur.

HYGIÈNE

L'ART DE BIEN MANGER (Suite) (1)

Bien manger est une nécessité et un devoir

La mastication n'a pas seulement pour effet d'amener à l'état de pulpe parfaitement lubrifiée le bol alimentaire et de lui permettre de franchir, sans violence, sans la moindre irritation, l'isthme du gosier, d'autant plus aisément qu'elle aura été pratiquée plus consciencieusement, elle a surtout pour but, en triturant les aliments, de les diviser en particules de plus en plus nombreuses et fines, de façon à mettre chacune d'elles en contact intime avec la salive qui a pour fonction d'"amorcer" la digestion.

Ce n'est pas en quelques coups de dents, hâtifs et désordonnés, qu'on obtiendra ce résultat. Il faut—ce premier stade de la digestion étant tout particulièrement sous la dépendance de la volonté—du temps, de la patience, une application soutenue, au moins pour prendre l'habitude de bien mâcher et, aussi, le désir de bien faire.

Malheureusement, beaucoup semblent s'imaginer que le temps qu'on passe à table est du temps perdu. C'est parfois vrai, mais, le plus souvent, cela est faux, et un repas "expédié" en dix minutes est un repas mal pris qui, certainement, se vengera, à un degré quelconque, sur l'organisme.

Une demi-heure est la bonne moyenne nécessaire et suffisante.

Les joues, les lèvres, la langue interviennent dans l'acte de la mastication, en ramenant entre les dents les parcelles alimentaires qui s'en échappent ; la langue, en les malaxant et en les pressant contre le palais, contribue encore à les imprégner de salive ; mais le premier rôle est évidemment dévolu aux dents, et il s'accomplit grâce aux mouvements très variés dont est doté le maxillaire inférieur.

Pour manger bien, il faut donc d'abord avoir des dents et autant que possible de bonnes dents. Théoriquement, c'est évident, et l'expérience le prouve également et surabondamment, surtout depuis cette guerre, au cours de laquelle on a pu remettre à neuf d'innombrables estomacs tout simplement en soignant les dents ou en remplaçant les absentes.

NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

Les Frères de l'Instruction chrétienne viennent de publier un *Guide du Maître pour l'enseignement de la lecture*. C'est un traité de méthodologie pratique pour les classes de 1ère et de 2e année. On y trouve la solution des difficultés qui se présentent dans l'enseignement de la lecture depuis les éléments jusqu'à la lecture courante inclusivement. Dans les classes de commençants, la lecture est le point principal, le centre d'intérêt autour duquel doivent se grouper toutes les autres matières : écriture, orthographe, grammaire, récitation, langage et

(1) Voir l'Enseignement primaire de février 1920.

rédaction. Le *Guide du Maître* contient, pour l'enseignement de toutes ces branches, des chapitres spéciaux très détaillés, et de nombreuses leçons-modèles qui indiquent la marche à suivre. On y trouve également cinquante poésies enfantines, simples et morales, ainsi que près de cent dictées expressément préparées pour des commençants.

Bien qu'il suive pas à pas la *Méthode de lecture* des Frères de l'Instruction chrétienne, ce *Guide du Maître* sera très utile à tous les professeurs de classes élémentaires, quelle que soit la méthode de lecture en usage dans leur école.

Prix de l'ouvrage : \$1.00 ; franco : \$1.05.

S'adresser à l'Imprimerie du Sacré-Cœur, Laprairie, P. Q.

ENCORE A PROPOS D'ILLETTRÉS

Le 28 février avait lieu à Winnipeg une convention des ouvriers radicaux du Canada : "One Big Union Convention". A cette réunion, un délégué des ouvriers internationaux de Montréal, un M. Long, a injurié l'Église catholique qui s'oppose, d'après ce monsieur, à l'amélioration du sort des ouvriers et à l'instruction obligatoire. "Cependant que dans la province de Québec, où les écoles sont en majorité catholique, il y a encore 87,000 illettrés." Au sujet des illettrés, M. Long devrait savoir que d'après le recensement officiel de 1911 : "De toutes les provinces de l'Est, de 1901 à 1911, c'est Québec qui a augmenté le plus considérablement le nombre de ceux qui savent lire et écrire" (1).

M. Long aurait dû savoir que le pourcentage des illettrés dans la province de Québec, qui était de 17.71% de la population de 5 ans et au-dessus en 1901, tombait à 12.66% en 1911, soit un gain de 5%. Et depuis 1911, les progrès scolaires ont été tels en notre province, qu'il est très modéré de prétendre que le pourcentage des illettrés, dans notre province, ne dépasse pas 5%.

Voilà la vérité.

(1) Voir le *XVe Bulletin du recensement fédéral*, p. 1.

CHANSONS CANADIENNES

L'imprimerie Nationale, 317, rue St-Joseph, Québec, est à préparer un nouveau chansonnier canadien-français qui sera prêt sous peu. Il renfermera 100 des meilleures chansons retouchées, épurées, augmentées, avec musique. Prospectus sur demande.

L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL CHEZ LES JEUNES FILLES

Le 26 février dernier, M. l'abbé Dupuis, Visiteur des Écoles de Montréal, a donné une fort intéressante conférence devant les Dames de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Le conférencier a traité "de l'enseignement commercial chez les jeunes filles". Dans la prochaine livraison, nous publierons un résumé de la conférence de M. l'abbé Dupuis.